Salèves

BULLETIN D'INFORMATION DE MONNETIER-MORNEX-ESSERTS-SALÈVE – HIVER 2014 – n° 87
www.monnetier-mornex-esserts.com

29 novembre, désalpe à Monnetier !

Dominique Coiffure

Hommes
& femmes

Ouvert : Mardi Jeudi et Vendredi de 9 à 12h et de 14 à 19h – Mercredi de 14h à 19h.
Samedi non-stop de 8 à 16h (fermé le lundi)
33, Impasse de la Croix-Blanche – 74560 Mornex – Tél. 04 50 36 55 98

BRUNO VINARDI

Terrassement
Travaux publics
Livraison sable & gravier
04.50.94.52.86
portable 06.09.37.76.78
Ch. de la Chapelle - Esserts-Salève
74560 MONNETIER-MORNEX

RESTAURANT BAR

OUVERT TOUTE L'ANNÉE DÈS 18 H.

Chalet de la Croix

- SPÉCIALITÉS DE FONDUES FROMAGE OU VIANDE
- BRASERADE SUR PIERRE • POTENCE & MINI-BROCHE
- REPAS DIVERS... SELON L'HUMEUR DU CHEF

Menus sur demande

Tél. 04.50.39.60.11 Fax 04.50.39.60.79
74560 MONNETIER-MORNEX / SALÈVE

FERMÉ LE LUNDI

PLOMBERIE DU SALEVE

Didier DURET
CHAUFFAGE - SANITAIRE
Vente, Installation, Dépannage
Système Solaire
«LE TOURNIER»
74560 LA MURAZ
Tél./Fax 04 50 94 59 38

DELCOURT

électricité générale
rénovation – installations
dépannage

135 route des Bois-Rosset,
74380 Arthaz
06 87 09 10 26

ici votre publicité sera remarquée...

L'OBSERVATOIRE

RESTAURANT / BAR
Ouvert toute l'année à partir de 11h00
fermeture hebdomadaire : mardi
04 50 39 60 57

Anthony FAVRE

Maisons et Jardins

Création et entretien d'espaces verts
74560 LA MURAZ Tél./Fax: 04 50 94 55 96
Portable: 06 15 32 72 91 ou 06 77 23 49 85

Boulangerie

Pains
Pains spéciaux
Viennoiseries
Pâtisseries

04 50 43 40 63
Chemin du Pont du Loup
74560 Mornex

7h - 13h et 16h - 19h30
ouvert dimanche matin 7h - 13h
fermé le lundi

Les Petits Loups

Le Mot du Maire	3
Délibérations du Conseil Municipal	4
Flash infos, Prochains Rendez-vous	7
Infos communales	8
Cérémonie du 11 novembre	9
Infos diverses	10-11-14-26
Découverte et balade : entre flux et reflux	12
Un peu d'histoire : Monetier, temps jadis	15
Chronique Planète	16
Activité communale	18
Un apprenti boulanger	19
Conseil de la jeunesse	20
Les associations	
Trois clochers	21
Les petits journalistes	22
Tourisme et Loisirs	24
Amis de Monnetier	24
Union Tempo	25
Café de l'Union	25
AES	27
Ecole de Monnetier	28
Favorisez nos annonceurs	2-30-31
Adresses utiles	32

Page couverture : la désalpe. photo Fabrice Pernet

SALÈVES nº 87

Bulletin Municipal de la Commune
de Monnetier-Mornex-Esserts-Salève
74560 Monnetier-Mornex

www.monnetier-mornex-esserts.com

Parution : Printemps, Été, Automne, Hiver
Tirage 1 200 exemplaires

COMMISSION INFORMATION :
Ont participé à ce numéro :
Laurent Chiorino, Françoise Hollande, Carole Lenzen, Claire Matthey, Philippe Maume, Edouard Bréard, Fabrice Pernet, avec l'aimable collaboration de Dominique Ernst et Badia Chalel, Claudine Grimm-Descombes, Mireille Garin Laurel et Céline Goldman.

Distribution gratuite aux habitants de la Commune.
Personnes ou organisations extérieures : envoyer à la Mairie des enveloppes A4 timbrées au tarif en vigueur, à vos nom et adresse.

MISE EN PAGE : Claire Matthey
IMPRESSION : Imprimerie CTR, Annemasse.

COURRIER / INFORMATIONS / CONTACTS :
Journal SALÈVES
e-mail : infosaleves@monnetier-mornex.fr

TARIF PUBLICITAIRE

DIMENSIONS	3 PARUTIONS ANNUELLES
60 x 40 mm	65 €
60 x 85 mm	120 €
125 x 40 mm	130 €
95 x 125 mm	240 €
190 x 125 mm	545 €

Le mot du maire

Il y a quelques semaines une équipe a pris en mains la gestion communale. Il y a quelques jours nous assistions à l'inauguration

Philippe Maume, Maire

Voeux du Maire

samedi 10 janvier
Salle communale
de Monnetier dès 19 h.

Bienvenue à tous, spécialement aux nouveaux habitants pour le verre de l'amitié

Le Conseil Municipal a examiné les points suivants et, après en avoir délibéré, les a acceptés à l'unanimité sauf indication contraire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2014

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.
M. le Maire n'a pas pris part au vote.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Président de la Commission : Philippe Maume, maire
Membres titulaires : Mme Claire Matthey, Pascale Hepp, Pascal Burgat
Membres suppléants : Badia Chalel, Stéphane Bouvard, Michaël Maniglier

LISTE DES 16 MEMBRES DE LA COMMISSION « IMPÔTS »

Commissaires titulaires :
Pascale Hepp, René Gagnepain, Eric Cherfa, Raymonde Genève, Bernard Ernst, Pierre Rousset, Gisèle Mégevand (représentante bois), Baillard Catherine (La Muraz).
Commissaires suppléants :
Cécile Pénin, Fernand Maillet-Contoz, Alain Pécherand, Félicie Coquelet, Claude Provenat, Anne-Marie Fasel, Christian Milanolo (représentant bois), Alain Truchet (La Muraz).

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE TOURNOI MINI FOOT DES SALÈVES

D'un montant de 200 € pour l'organisation de la 9ème édition du tournoi Mini-Foot des Salèves, le samedi 21 juin à La Muraz.

CRÉATION DES EMPLOIS D'ÉTÉ POUR L'ANNÉE 2014

Quatre postes au Service Technique de la Commune sont créés pour l'année 2014, permettant l'embauche de jeunes sous contrat pendant la période d'été.

AVIS FAVORABLE SUR DEMANDE DE TRANSFERT D'UNE LICENCE IV DE DÉBIT DE BOISSON

M. le Préfet sollicite l'avis de la Commune concernant la demande de transfert de la licence appartenant à Mme Tabouret Sylvie épouse Redor, exploitée dans l'établissement « Le Café des Voyageurs », sis 260, route de Reignier, vers l'établissement « Boulangerie Tiffanie », avenue du Giffre à Samoëns (74340), propriété de la Société A§C 887, représentée par M. Lapalus Aurélien.
Le Conseil Municipal, décide, à 17 voix pour et 1 voix contre, Muriel Bar, d'émettre un avis favorable à la demande.

MODALITÉS DE LOCATION AUX PARTICULIERS DE LA SALLE COMMUNALE

Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité :
- de réduire l'effectif maximal autorisé pour la location aux particuliers de la salle communale à 180 personnes
- de créer une deuxième caution d'un montant de 1'200 € qui sera encaissée en cas de non respect du contrat de location ou du règlement interne. Et ce, à compter du 1er juillet 2014.

AVIS SUR L'IMPLICATION FINANCIÈRE DE LA MISE EN PLACE DES RYTHMES SCOLAIRES

Pascal Burgat fait un bilan :
Les formulaires qui devaient être retournés par les familles avant le 14 mai 2014 ont été récoltés jusqu'au 16 mai 2014. Le taux de réponse est de 82 % des enfants pour l'école du Pont du Loup et de 63 % des enfants pour l'école de Monnetier.
La Commission scolaire décide d'organiser les TAP en fonction de ces inscriptions (environ 160), sans tenir compte des commentaires des parents sur d'éventuelles modifications de présence de leurs enfants.
Estimation du coût de revient de cette mise en place pour l'année scolaire 2014/2015 : environ 40'000 €, sachant que le nombre d'animateurs nécessaire sera de 10, pour un coût salarial d'environ 30'000 €, auxquels il faudra ajouter environ 10'000 € d'achat de matériel divers et de trois kits « espaces ludiques » pour le niveau élémentaire (1'500 € l'unité).
De ces 40'000 €, il faut déduire l'aide de l'Etat correspondant à 5 € par enfant pour l'année scolaire, soit 12'500 €.
Il restera donc à la charge de la Commune la somme estimée de 27'500 €.
Au vu de ces chiffres, un débat s'est instauré au sein de la commission scolaire sur la participation financière ou non des parents, mais aucun accord n'a été trouvé.
Fabrice Pernet, fait part de l'avis de Muriel Bar qui défend l'idée de participation financière des parents en estimant qu'ils seront ainsi plus engagés (un service payé ayant plus grande valeur) ; la somme demandée est à étudier, elle peut être de 0.50 € ou 1 € par heure et par enfant, étant entendu qu'une aide pourra être mise en place par le CCAS pour les familles les moins aisées.
Le Conseil Municipal, décide à 17 voix pour et 1 voix contre, Muriel Bar, de ne pas instaurer de participation financière des parents dans la mise en place des temps d'activités périscolaires pour la première année scolaire 2014-2015.

VENTE D'UNE LICENCE DE QUATRIÈME CATÉGORIE

Par courrier en date du 3 mars 2014, M. et Mme Redor ont confirmé la fermeture définitive de leur établissement « Le Café des Voyageurs » et proposé à la vente à la Commune leur licence de quatrième catégorie au prix de 13'000 €.
Le Conseil Municipal décide à 16 voix contre et deux abstentions : Muriel Bar et Stéphane Bouvard, de ne pas acquérir la licence de quatrième catégorie ci-dessus décrite. ■

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Conformément aux articles L.284 à L.286 du Code Electoral et à l'arrêté préfectoral, le conseil municipal doit élire 8 délégués et 6 suppléants.

A été élue, après dépouillement, dont les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15

l'unique liste déposée sous le nom « Les 2 Salèves », composée par Maume Philippe, Hepp Pascale, Pernet Fabrice, Chalel Badia, Chiorino Laurent, Descombes Claudine, Rousset Pierre, Le Brigand Caroline, Vinardi Bruno, Matthey Claire, Bouvard Stéphane, Lahure Julia, Roux Alexis, Bar Muriel. ■

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2014

PARTICIPATION COMMUNALE AU DÉFICIT DE FONCTIONNEMENT DE LA CRÈCHE POUR L'ANNÉE 2013

La gestion de la crèche « Les Mini-loups » a été confiée à la Mutualité Française des Savoie par délégation de service public. Une convention a été signée avec cet organisme. La rémunération du délégataire est assurée par :

- l'acquittement d'un prix par les usagers du service,
- la participation de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le délégataire se rémunérera directement auprès des usagers du service. Il supportera les risques et périls de l'exploitation.

La Commune de Monnetier-Mornex supportera le déficit de fonctionnement de la structure après que le délégataire ait fait valoir toutes les recettes afférentes à l'activité du Multi-accueil. Ce montant s'élève à 15'222 € pour l'année 2013.

APPROBATION DE LA NOUVELLE RÉDACTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA SALLE COMMUNALE

Le nouveau règlement, accepté à l'unanimité, est consultable en Mairie.

VALIDATION DE LA LISTE PROPOSÉE POUR LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Les membres sont :

Titulaires :	Suppléants :
Philippe Maume	Muriel Bar
Pierre Rousset	Pascal Burgat
Fabrice Pernet	Pascale Hepp

LANCEMENT D'UNE DÉMARCHE « AGENDA 21 » ET SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION À LA D.R.E.A.L. RHÔNE-ALPES

Pour la Commune, il ne s'agit pas d'entrer dans une nouvelle démarche, mais bien de conforter celle qui est la sienne depuis plusieurs années.

De nombreuses actions ont d'ailleurs été menées en ce sens : construction d'un groupe scolaire aux normes BBC ; réalisation d'un diagnostic éclairage public sur l'ensemble du territoire communal ; réalisation d'un diagnostic énergétique des bâtiments communaux ; adoption d'un Plan Local d'Urbanisme «Grenelle II» ; création et sécurisation d'un cheminement piétonnier permettant de relier à pied les trois villages de la Commune ; mise à disposition de composteurs aux particuliers, opérations villages propres…

Ces actions ont été conduites par la Commune et relèvent de «l'Agenda 21» sans pour autant avoir été inscrites dans une démarche normée.

La défense de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie de la population constituant une priorité pour la Commune, le Maire et Badia Chalel proposent de mettre en place une démarche «Agenda 21»

Ce programme politique doit permettre de :

- lutter contre le changement climatique ;
- préserver la biodiversité, les milieux et les ressources ;
- renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- assurer l'épanouissement de la population ;
- favoriser un développement selon des modes de production et consommation responsables.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le lancement de la démarche « Agenda 21 »,
- autorise le Maire à signer l'ensemble des actes et conventions à intervenir,
- autorise le Maire à solliciter tous les organismes pouvant intervenir dans le financement du projet, et notamment à demander une subvention à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Rhône-Alpes et à signer tous documents s'y rapportant. ■

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2014

APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE GAZ NATUREL ET DE SERVICES ASSOCIÉS

Le Conseil Municipal :

- approuve la convention coordonnée par le SYANE en application de sa délibération du 20 juin 2014 ;
- accepte les termes de la convention ;
- autorise le Maire à signer l'acte d'adhésion à la convention du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et de services associés et à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

AFFAIRE JACQUIER : VALIDATION DU DEVIS POUR LA RÉALISATION D'UN OUVRAGE DE CONFORTEMENT DU MUR DE SOUTÈNEMENT DE LA RD15

Le Conseil Municipal, à 18 voix pour et 1 abstention, Michaël Maniglier, autorise le Maire à signer le devis de la Société Alpes Ouvrages de Mornex d'un montant de 119'974.20 € TTC pour la réalisation en urgence d'un ouvrage de confortement du mur de soutènement au droit de la RD15 le long de la propriété de Mme Jacquier.

MANDAT À MAITRE PETIT, ADAMAS AVOCATS, POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA COMMUNE

- dans le cadre du recours de la SCI Mardere concernant l'approbation du PLU
- dans le cadre du recours de la Sté Foncière du Crédit Mutuel SNC concernant l'approbation du PLU
- dans le cadre du recours de M. et Mme Erick Brand concernant l'approbation du PLU
- dans le cadre du recours de M. Michel Pinget relatif à l'approbation du PLU
- dans le cadre du recours de M. Alexander Vikhlyaev et de la Sté MB Investment concernant l'approbation du PLU
- dans le cadre du recours de M. Michel Kolliker suite à l'approbation du PLU

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA DEMANDE D'AUTORISATION DE PERMIS DE RECHERCHES DE GITES GEOTHERMIQUES À BASSE TEMPÉRATURE DIT « PERMIS DU SALÈVE » PAR LA SAS GEOFORON

Le Conseil Municipal, à 18 voix pour et 1 abstention, Mireille Garin-Laurel, donne tous pouvoirs à le Maire pour écrire au nom de la Commune les observations qu'il jugera utile et pour l'exécution de la présente délibération.

GROUPE SCOLAIRE : DEMANDE DE SUBVENTION A L'ADEME RHÔNE-ALPES POUR LE FINANCEMENT D'UNE MISSION COMPLÉMENTAIRE DE SUIVI ET D'OPTIMISATION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

Le Conseil Municipal, à 18 voix pour et 1 contre, Stéphane Bouvard :

- approuve le plan de financement présenté,
- sollicite l'aide de l'ADEME Rhône-Alpes,
- charge le Maire de signer tout document s'y afférent. ■

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2014

DÉCISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET PRIMITIF 2014

Pour intégration des écritures comptables découlant des différentes cessions de biens communaux intervenues depuis le vote du budget primitif (bâtiment de l'Ecole enfantine, terrains cédés à un particulier, débroussailleuse)

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION « CANTINE ET GARDERIE DES LUTINS »

Muriel Bar et Pascal Burgat expliquent que l'association « Cantine et Garderie des Lutins » demande l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 5'260 € afin de compenser le coût de la participation de ses animateurs aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) organisés par la Commune.
Cette somme couvre la période de septembre à décembre 2014 ; elle correspond à la totalisation de 263 heures au coût horaire de 20 €. La subvention est accordée par 17 voix pour, et une abstention, Pascal Burgat.

CONVENTION AVEC LE SYNDICAT DES EAUX DES ROCAILLES ET DE BELLECOMBE POUR INSTRUCTION DES AUTORISATIONS ET ACTES RELATIFS À L'OCCUPATION DES SOLS

Sont confirmés les termes de la convention signée le 30 mai 2013 définissant les conditions dans lesquelles e Syndicat assurera les actes et autorisations au nom de la Commune de Monnetier-Mornex.

AVIS SUR PROJET DE TRANSFERT DES ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DE SÉCURITÉ DE LA RÉGION ANNEMASSIENNE

Le Conseil Municipal, émet un avis défavorable au projet de transfert des attributions de la Commission Intercommunale de Sécurité de la Région Annemassienne (CISRA) à la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois.

MOTION D'ALERTE RELATIVE AUX RISQUES DU DÉVELOPPEMENT DE LA GÉOTHERMIE PROFONDE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré:
compte tenu des enjeux environnementaux et socio-économiques que pourraient engendrer un tel projet :

- sollicite l'inscription de cette motion dans le registre d'enquête publique déposé en mairie de Reignier ;
- marque son opposition à toute recherche, et à fortiori à l'exploitation de l'énergie géothermique profonde sur le territoire communal ;
- dénonce le manque de concertation avec les élus locaux, notamment concernant l'autorisation de recherche de gîtes géothermiques haute température pour laquelle une consultation du public a été organisée sur le site internet du ministère de l'Ecologie jusqu'au 16 juillet 2014 ;
- dénonce l'absence d'évaluation globale des incidences de mise en œuvre d'une opération de géothermie ;
- marque son soutien appuyé à la délibération du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords (SM3A), en date du 24 juillet 2014, portant sur le positionnement du Comité Syndical par rapport à la géothermie et les demandes de permis de recherche en cours sur le territoire ;
- marque son principe absolu sur la nécessité de devoir de précaution, et,
- émet un avis défavorable à toute recherche de gîtes géothermiques à basse température sur le territoire de la Commune de Monnetier-Mornex et sur l'ensemble de la région du Salève. ■

RAPPEL : Les séances du Conseil Municipal sont ouvertes à tous ; elles sont annoncées une semaine à l'avance sur les panneaux d'affichage communaux ainsi que sur le site communal où les séances sont transcrites en intégralité.
www.monnetier-mornex-esserts.com

Flash info

Travaux au bas de la traversée de Mornex, route du Salève :

- Au niveau de l'abri de bus en voie unique depuis plus d'une année, l'entreprise Alpes-Ouvrage est à pied d'oeuvre depuis un mois ; les travaux se termineront fin 2014.

Travaux route du Salève, sous la Marjolaine :

- Réfection de la conduite d'eau principale.
  Les travaux sur la départementale se termineront fin décembre 2014.
- Dès 2015, ils se poursuivront au chemin des Pâquis.

Recensement des travailleurs frontaliers

Le canton de Genève octroie tous les ans une compensation financière aux communes frontalières. La somme est calculée sur la masse salariale des frontaliers et versée **proportionnellement au nombre de travailleurs frontaliers déclarés** habitant la commune.
Si vous exercez une activité professionnelle **dans le canton de Genève,** que vous soyez **français, suisse, binational ou membre de l'Union Européenne,** nous vous remercions de vous faire connaître auprès de la Mairie.
Vous pouvez remplir le formulaire que vous trouvez sur le site communal
www.monnetier-mornex-esserts.com

Rappel important : le rencensement n'a aucun impact sur votre imposition

rendez-vous 2014 - 2015

JANVIER

VOEUX DU MAIRE
et verre de l'amitié
Samedi 10 janvier à 19h.
Salle communale

CINÉVILLAGE
Jeudi 22 à 20h.
Vendredi 23 à 19h30 et 21h30
Samedi 24 à 19h. et 21h30
Dimanche 25 à 15 h. (avec goûter)
Salle communale

TARTIFOOT
Organisée par le
Football Club des Salèves
Samedi 31 janvier dès 19h.
Salle communale

FÉVRIER

SOIRÉE DANSANTE DE L'AES
Samedi 28 février dès 19h.
Salle communale

LECTURES DE CONTES AVEC LA VILLA LEIRENS
21 février de 10h30 à 11h30 :
les contes du soleil
Bibliothèque municipale
Mairie

MARS

THÉÂTRE LES JOYEUX LURONS
Vendredi 13 mars, samedi 14 mars
Samedi 21 mars, dimanche 22 mars
Samedi et dimanche 28 et 29 mars
Salle communale

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES
Dimanche 22 mars et 29 mars

AVRIL

DON DU SANG
Lundi 13 avril de 17h30 à 19h30.
Salle communale

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE ET CNI

Les démarches pour établir une nouvelle carte d'identité ou un passeport ont été simplifiées. Vous pouvez les retrouver sur http://vosdroits.service-public.fr/
Par ailleurs, le formulaire de demande et la liste des pièces à produire sont toujours disponibles au secrétariat de la mairie de Monnetier-Mornex. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Il a lieu les premiers lundis d'avril et d'octobre. **Le prochain est prévu le lundi 6 avril 2014.** Les objets ne sont pas ramassés devant les portes mais doivent être déposés dans une benne prévue à cet effet place de la Chapelle à Mornex. Si vous ne pouvez pas les placer dans une voiture, veuillez prendre contact avec la mairie pour convenir d'un rendez-vous.

DÉCHETTERIE DE REIGNIER

Renseignement auprès de la CCAS :
http://www.arve-saleve.fr

DIVAGATION DES CHIENS

- La divagation des chiens est interdite.
- Tout propriétaire est responsable de son animal et doit le tenir en laisse lors de ses déplacements.
- Les chiens en état de divagation peuvent être capturés et transportés en fourrière par le service compétent.
- Les propriétaires et possesseurs d'animaux, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive *(arrêté préfectoral du 26.07. 2007)*.

Si vous vous estimez lésés vous pouvez, en tant que particulier, déposer une "main courante" (plainte) à la Gendarmerie de Reignier.

RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Beaucoup trop d'habitants commencent des travaux ou constructions dans leur propriété sans avis ou demande auprès de la commission d'urbanisme.
Pour respecter la légalité de vos constructions voici la procédure à suivre :

- renseignements auprès de la Mairie ;
- dossier à constituer selon critères ;
- avis commission d'urbanisme ;
- accord d'exécution des travaux ou refus signés par M. le Maire.

Aucune réalisation ne peut être commencée sans accord.

UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT

Rapportez vos téléphones mobiles usagés et vos cartouches d'imprimantes !
La plupart de ces éléments sont jetés aux ordures ménagères ; ils sont pourtant hautement toxiques pour les sols et peuvent être revalorisés ou recyclés. Des collecteurs se trouvent à l'accueil de la mairie.

NUISANCES SONORES

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que : tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h.
- les samedis de 9 h à 12h et de 14h30 à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12h. *(arrêté préfectoral du 9.11.2001).*

ACCUEIL DES ÉTRANGERS

A compter du 1er avril 2014, les Mairies n'assureront plus l'accueil des étrangers sollicitant un titre de séjour.
La Préfecture assurera désormais SEULE cette activité, tant pour les premières demandes que pour les renouvellements des titres y compris les titres d'identité républicains et les documents de circulation pour étrangers mineurs.
Les ressortissants étrangers souhaitant déposer une demande de titre de séjour devront se présenter en Préfecture.
Afin de limiter le délai d'attente, il est conseillé de prendre RDV. La prise de rendez-vous s'effectue uniquement par internet sur le site de la Préfecture : www.haute-savoie.gouv.fr (démarches administratives / demander un titre de séjour / prise de rendez-vous).
Permanence téléphonique :
04.50.33.60.29
Demeure à la charge des Mairies l'accueil des étrangers dans les cas suivants :

- demandes d'attestation d'accueil ;
- entretiens dans le cadre des premières demandes de carte de résident ;
- dépôt des demandes de titres de voyage.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Électeurs français
Produire une carte d'identité et un justificatif de domicile.
Conditions à remplir pour être électeur :

- être de nationalité française
- être majeur (il suffit d'avoir 18 ans révolus le dernier jour de février) ;
- n'être frappé d'aucune incapacité électorale.

En outre pour être inscrit sur la commune, il faut, soit :

- y posséder son domicile ;
- y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février ;
- y être inscrit pour la 5ème fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales ;
- y exercer, en qualité de fonctionnaire public assujetti à résidence obligatoire.

Électeurs ressortissants de l'Union Européenne
La participation des citoyens de l'Union Européenne résidant en France aux élections municipales est subordonnée à l'inscription des intéressés sur une liste électorale complémentaire.
Aucune disposition n'interdit à un résident communautaire inscrit sur la liste électorale complémentaire établie pour une élection municipale en France, de participer à une élection municipale dans un autre état de l'Union.
Conditions à remplir pour être électeur **:**

- avoir la nationalité de l'un des états de l'Union uropéenne autres que la France (produire une pièce d'identité du pays d'origine en cours de validité ou une carte de séjour) ;
- être âgé de 18 ans au plus tard le dernier jour de février ;
- attester jouir de ses droits civiques, tant en France que dans son état d'origine

En outre pour être inscrit sur la commune, il faut, soit :

- y posséder son domicile ;
- ou y avoir une résidence réelle, effective et continue de 6 mois au moins à la date de clôture de la liste ;
- ou y justifier de sa qualité de contribuable depuis 5 ans sans interruption.

Dans ce cas, la preuve d'un domicile ou d'une résidence permanente dans une autre commune de France doit également être apportée.

ATTENTION : S'INSCRIRE AVANT LE 31 DÉCEMBRE POUR POUVOIR VOTER EN 2015 POUR LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Fêtes de fin d'année

La mairie sera ouverte les matins 24 et 31 décembre et fermée l'après-midi

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Recueillement au monument aux morts d'Esserts-Salève avec un petit nombre de participants, et encore plus de solennité à Reignier pour la commémoration de la guerre de 14-18 en union avec les 7 communes de la communauté Arve et Salève. Les enfants des écoles ont participé à la cérémonie du souvenir. Ils ont entendu avec attention et émotion les lettres poignantes que les soldats dans les tranchées envoyaient à leur famille, écouté respectueusement les nombreux discours des autorités régionales et chanté avec ardeur, accompagnés par les fanfares d'Arthaz et de Fillinges, le chant des partisans qui, bien que datant d'une époque plus récente, résonne toujours profondément dans nos coeurs.
Une occasion pour eux de découvrir une page d'histoire que leurs ancêtres ne peuvent plus leur raconter…
Pour leurs aînés aussi, ce moment appelle à la réflexion et les quelques 1000 participants ont compris le message final de paix qui concluait cette matinée forte en émotion.

Claire Matthey

U.D.C.-A.F.N section Reignier

remercie les personnes présentes à la cérémonie du souvenir du 11 novembre 1914. Tout d'abord, pour ceux qui sont venus au cimetière d'Esserts-Salève.
Puis à Reignier où, à 10 h, s'est tenue la messe, puis au monument aux morts.
Cette année la cérémonie revêt un éclat particulier par les dates : 1914 / 2014. Des enfants des écoles de chaque commune ont apporté leur concours, qu'ils en soient félicités, pour leur interprétation du chant des partisants.

Une nouvelle cérémonie, en souvenir de ceux qui sont morts en AFN, a lieu le 5 décembre à Arbusigny.
Pour les amateurs de belote, le traditionnel concours est organisé à la Muraz, le dimanche 8 février 2015 et sera suivi d'une petite collation.

René Gagnepain

Photos René Gagnepain / Claire Matthey

PROTÉGEZ LA VIE DE CEUX QUE VOUS AIMEZ
Détecteurs de fumée
mode d'emploi
18
18 SAPEURS-POMPIERS
15 SAMU
112 N° D'URGENCE EUROPÉEN
Obligatoires dès le 28 février 2015
On peut se procurer la brochure à l'accueil de la Mairie : ou sur le site :
service-public.fr/actualites/002706.html
LES NUMÉROS D'URGENCE GRATUITS

DR ALBERT : INFORMATION IMPORTANTE !

Du fait d'un changement d'orientation professionnelle, le Docteur Francis Albert cessera définitivement son activité libérale le 20 décembre 2014.

Il essaie de trouver un(e) remplaçant(e) pour pouvoir assurer la continuité du cabinet médical ouvert depuis 26 ans, mais les conditions actuelles sont difficiles.

Il remercie son aimable clientèle de sa fidélité au cours de ces années.

NB : si vous désirez un transfert de votre dossier médical auprès d'un nouveau médecin traitant, merci de déposer dans sa boîte aux lettres une *enveloppe type 229/324 mm à soufflet kraft armé, affranchie à 3.30 €*, à l'adresse du médecin désigné avec vos nom, prénom et date de naissance. Une enveloppe par dossier demandé si plusieurs personnes concernées.

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Si vous n'avez pas pu désigner de chauffeur et que vous n'êtes plus en état de conduire, ne surestimez pas vos capacités et faites plutôt appel au service de rapatriement **Nez rouge**.
Des chauffeurs bénévoles vous reconduiront gratuitement chez vous en toute discrétion et au volant de votre propre voiture.

APPEL GRATUIT AU 0800 802 208

Transport à la demande "Proximiti"
Réservations par téléphone jusqu'à 2 heures avant : 0 811 280 257

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RECENSEMENT
de la population 2015

Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! IL A LIEU DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2015.
Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : PAS BESOIN DE VOUS DÉPLACER

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous le préférez, l'agent vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

- **Si vous répondez par internet,** rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier,** remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

Insee & votre commune

Commission Patrimoine et identité, sentiers et chemins

Afin de recenser le patrimoine de notre commune, la commission cherche à retrouver toute trace historique : photo, témoignage, bâtiment, fontaine, chapelle, sentier. Elle a créé un répertoire qu'elle alimente au fur et à mesure de ses découvertes.

FICHES PATRIMOINE : nous travaillons actuellement sur un inventaire des bâtiments, chapelles, sentiers, éléments remarquables etc.
Des fiches descriptives sont éditées pour chaque élément afin de les situer, de les décrire et de noter des actions à réaliser.
Cet important travail permettra de protéger ce qui reste de notre riche histoire, afin que chaque transformation se fasse, après une réflexion, dans le respect de ce qui nous a été légué par nos anciens.

Axes de travail en cours :
La rénovation des croix (telles que celle réalisée à Esserts-Salève).
La rénovation du lavoir de Monnetier.
Mise en valeur et fonctionnement des lavoirs et bassins.

Bien sûr, ces actions ne seront pas toutes réalisées en 2015, mais étalées sur la durée du mandat.
D'autres viendront aussi se greffer à cette liste.

Image découverte

A travers une photo, nous vous donnons l'occasion de découvrir ou redécouvrir un lieu de notre commune.

Dans quel village ce lavoir est-il recensé par la commission « patrimoine » ?

Réponse du numéro 85 :

Cette inscription se trouve sur l'ancienne gare de Monnetier-Mornex

Cette gare, inexploitée depuis près de trois décennies (1986), était l'arrêt de Bas-Mornex, entre Annemasse et la Roche-sur-Foron. Vous pouvez aussi en savoir plus sur l'histoire de cette gare en lisant le numéro 19 du bulletin édité en 1993.

Si vous souhaitez débuter la balade ci-contre, prenez la route en face de l'ancien restaurant « Café des Voyageurs » sur la route de Reignier pour y parquer votre voiture, à moins que vous ne veniez à pied ou en vélo.

Entre flux et reflux : une balade au bord de l'Arve

☛ Après avoir observé la belle bâtisse de la gare, remontez la route pour tourner en haut du chemin sur la gauche (voir image a).

☛ Traversez le pont sur la voie ferrée et suivez le sentier qui descend vers l'autoroute.

☛ Passez sous le pont de l'autoroute en admirant au passage les fresques taguées sur les piliers du pont de l'autoroute (voir image b).

☛ 100 m plus loin, le chemin principal oblique vers la droite. Continuez à le suivre en direction de l'autoroute. A votre droite, vous voyez un chemin par lequel vous reviendrez au retour (voir image c).

☛ Poursuivez sur le sentier principal qui longe à présent l'autoroute. Vous apercevez au loin la Migros d'Etrembières.

☛ En bas de la descente, empruntez le sentier de droite : c'est le moment de quitter ce flux de bruits mécaniques pour retrouver un autre flux de bruit plus bucolique : celui de l'Arve (voir image e).

☛ Le sentier devient plus étroit et passe par-dessus un tuyau. Le sentier finit par déboucher sur un ruisseau qui se jette dans l'Arve. Attention, la pente est raide et quelque peu glissante. Comme il n'y a pas de chemin à proprement parler, longez ce ruisseau en marchant sur une texture de sable et d'eau et ceci jusqu'à l'Arve (voir image d). Aucun danger, que du plaisir !

☛ A partir de là, remontez l'Arve en longeant sa berge. Certes, il n'y pas de sentier, mais aucun souci. C'est très agréable de marcher à travers cette végétation en profitant un instant de jolies plages de galets (voir image e).

☛ Continuez à longer la berge jusqu'à un sentier qui monte en s'éloignant de la rivière. Empruntez celui-ci jusqu'à la bifurcation croisée quelques temps auparavant (voir image c). Vous êtes à nouveau en terrain connu et pouvez rejoindre tranquillement votre point de départ.

Points forts de la balade

- ✔ Entre le flux des voitures et de l'eau, des sons contrastés pendant 60 minutes
- ✔ Plaisir d'apprendre ou réapprendre à faire des ricochets avec des galets
- ✔ Recommandation : balade à ne pas faire en période de crues

Texte et photos Carole Lenzen

image a)

image b)

image c)

image d)

image e)

Les Colos, c'est bon pour grandir!

Pierre Perret les a chantées, le cinéma les parodie avec gentillesse, les médias y guettent le moindre pou, nous nous contentons fièrement de les faire vivre ...
Chaque été, dans nos centres de vacances, il est coutumier de recevoir la visite de parents ou grands-parents. Ils nous racontent, les yeux brillants d'une douce nostalgie, les moments magnifiques de leur jeunesse en colo.
Ceux d'un véritable dépaysement, de la rencontre avec d'autres, d'aventures singulières qu'on prenait bien soin de ne pas raconter aux parents, ceux tout simplement constitutifs de leur personnalité et de leurs valeurs.
Ils font alors le tour des locaux pour voir ce qui a changé, émus de retrouver ça et là, les traces de leur propre histoire.
Et oui, nous avons toujours la même ambition : dans une société qui a profondément évolué, nous avons la conviction tenace que nos colos sont des espaces d'émancipation et de construction pour l'enfant et le jeune d'aujourd'hui.
Bien évidemment, nos séjours proposent des activités nouvelles dans des locaux mieux adaptés, plus confortables.
Mais assurément, l'esprit de découverte et du vivre ensemble, le nécessaire besoin de se construire aussi en dehors de chez soi, font force dans notre projet éducatif.

Pour tout renseignement ou demande de guide vacances 2015 :

Fédération des Œuvres Laïques de Haute Savoie

3 avenue de la Plaine -BP 340- 74008 Annecy Cedex
Tel : 04 50 52 30 00 - Fax : 04 50 45 81 06
Mail : ufoval@fol74.org - Site : www.fol74.org

ufoval 74

LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE (TARIFS 2014-15)
réservée aux RÉSIDENTS COMMUNAUX (personnes, entreprises, associations)

		PETITE SALLE	GRANDE SALLE
Week-end	Salle	113	268
	Cuisine	139	144
	Coût Total Location	252	412
En semaine hors périodes scolaires	**Tarifs spéciaux**		
	Location 1 jour	57	144
	Location 2 premiers jours	93	258
	Jour supplémentaire	46	93
	Location de la cuisine (par jour)	77	82
Cautions	SANS Cuisine	110	160
	AVEC Cuisine	260	310
Caution non respect du contrat		**1200**	**1200**

Vaisselle : 100 €(forfait)

Mariage pour les habitants de la commune :
Salle Communale 206 €, Cuisine 124 €/ Total = 330 €

Une location gratuite par année est accordée à toute association communale ayant au minimum un an d'existence et pouvant justifier d'un intérêt local.

Capacité d'occupation pour les particuliers :
Petite Salle = 19 personnes maximum. Grande Salle = 180 personnes maxi (400 m²)

ADMR
la référence du service à la personne

L'ADMR, *aide à domicile en milieu rural* est une association qui offre un service d'aide à la personne à domicile. Son réseau est implanté sur tout le territoire national depuis 70 ans et s'est diversifié au fil des années.

L'antenne de Reignier Les Tourelles couvre les besoins d'environ 160 bénéficiaires établis sur les 8 communes de la Communauté de Communes plus Contamine sur Arve et propose une aide adaptée à chaque cas particulier. L'association locale est administrée par une équipe de 18 bénévoles dynamiques et motivés qui gèrent l'infrastructure, le recrutement et supervisent la bonne marche des interventions. Ce sont eux qui rendent visite à chaque bénéficiaire pour faire un dossier ou pour évaluer un souci potentiel. En revanche le personnel d'intervention se compose d'une vingtaine de salariés (hommes et femmes) qui exécutent leur mission au domicile, choisis en fonction de leurs qualifications et des besoins des personnes aidées.

Les services s'adressent aux personnes âgées (toilette, entretien du lieu de vie, accompagnement, repas, courses), aux personnes handicapées de tous âges et aux jeunes familles ayant besoin d'une aide ponctuelle (grossesse pathologique, naissance, maladie ou accident d'un parent, souci familial…).
Les interventions sont financées soit par une participation partielle des mutuelles ou caisses d'affiliation (Conseil Général, CAF, MSA, Caisses de retraites ou autres) ou bien par les particuliers eux-mêmes.

Nos besoins en personnel d'intervention sont permanents. A longueur d'année nous recrutons des salariés consciencieux et motivés de plus de 18 ans, diplômés ou non, motorisés, pour des CDD ou CDI.
Les intéressés doivent nous faire parvenir CV et lettre de motivation que nous étudierons avec grand intérêt.

ADMR Les Tourelles,
147 Grande Rue, 74930 Reignier.
Mail : info.lestourelles.fede74@admr.org

UNE DESCRIPTION DU VILLAGE DE MONNETIER DANS LES ANNÉES 1810...

Dans les années 1900, Monnetier et son vallon « *qui n'a pas une demi-heure de longueur sur un quart d'heure de largeur* ».

Au vu des entités territoriales citées – le département du Léman ou l'arrondissement de Genève – il est probable que ce texte a été écrit au tout début du 19ème siècle, dans les années 1810.

Dans cette évocation, le nom de Monnetier s'écrit avec un seul « n », comme souvent dans les descriptions anciennes de ce village, tandis que l'orthographe de certains autres lieux est pour le moins particulière.

« *Monetier, commune du canton de Carouge, arrondissement de Genève, département du Léman, est habité par 425 âmes ; il est situé dans la petite gorge élevée qui sépare le petit et le grand Salève. Les habitants sont en général chaufourniers* (ouvriers spécialisés dans la production de chaux vive, car la commune comptait à cette époque une vingtaine de fours à chaux et il y en avait également six à Etrembières et huit à Essert-Esery), *et ont réduit en culture tout les espaces de leur petite vallée, qui n'a pas une demi-heure de longueur sur un quart d'heure de largeur.*

On y parvient, du côté de Genève, par un sentier très étroit et très scabreux appelé le Pas de l'Échelle, par le moyen duquel on gravit le mont Salève, depuis le village de Vairier ; à l'est, du côté des Bornes et de la vallée de l'Arve, on côtoie la montagne depuis Étrambières, en montant à travers les vignobles de Mornay, qui produisent des vins très estimés. Ces deux petites communes, réunies depuis plusieurs siècles, furent érigées en l'an 1682 en marquisat, en faveur de la maison Granery, de Turin, qui est encore propriétaire des châteaux de l'Hermitage et de Mornay.

Voici une description pittoresque et assez originale du village de Monnetier, telle qu'elle fut rédigée par un certain abbé Baud, curé de cette paroisse, et publiée dans un numéro du journal *L'Écho du Salève* daté du 4 mai 1867.

Ces deux châteaux, bâtis très anciennement par les princes de la Maison de Genève, étaient les deux endroits qu'ils habitaient pendant la belle saison, où ils jouissaient d'un air pur et salutaire. Celui de l'Hermitage, dont il reste quelques vestiges, dominant Genève et tout le grand bassin du lac Léman, offre un coup d'œil des plus beaux et des plus intéressants qu'il y ait à voir en Europe.

Il semble que les habitants modernes de Genève aient hérité des goûts des anciens comtes de Genevois, car chaque dimanche, pendant la belle saison, ils se rendent en grand nombre à Monetier pour y jouir des plaisirs innocents de la campagne et se délasser de leurs occupations continuelles. Monetier a par ailleurs donné naissance à la famille Corajod, qui avait établi une grande maison de commerce à Lyon, et qui a éprouvé tant de malheur pendant la révolution ».

Puisque l'on parle ici de la famille Corajod, il existe une vieille histoire assez amusante sur l'origine des quatre noms des familles les plus anciens et les plus nombreux du village de Monnetier. En des temps forts reculés, le seigneur des lieux emmena un jour un paysan au sommet du Petit Salève. Montrant le vallon de Monnetier, il dit à l'homme : « *Vois, je te donne cette combe, sois courageux et prépare le cimetière !* » Si l'on reprend un par un les termes employés par le seigneur dans cette phrase, on y retrouve le nom des plus anciennes familles de Monnetier : les Vidonne, les Descombes, les Corajod et les Ducimetière...

Quant à l'origine du nom du village, Monnetier, il viendrait de deux mots celtes, « moun », qui signifie « lune », et « thi », qui veut dire « hameau ». Monnetier serait donc un « hameau de la lune » ! ■

Dominique Ernst

CENTRE ANTIPOISON 04 72 11 69 11

PHARMACIE DU SALÈVE 04 50 36 59 07
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 19h30, le samedi fermeture à 19h

DOCTEUR FLEURY, DOCTEUR MAZET
04 50 36 54 25
Consultations sur rendez-vous : tous les jours de 8h30 à 12h et de 15h à 18h30 sauf mercredis et samedis après-midi.
Visites à domicile tous les jours, appel si possible avant 10h30

CABINET DENTAIRE
DOCTEUR CATHERINE OPHULS ET DOCTEUR HÉLÈNE ANDRÉ
04 50 36 52 22
Consultations sur rendez-vous.
7 chemin des Vérasses, Mornex

CABINET D'INFIRMIERS
Soins sur rendez-vous au cabinet et à domicile
04 50 43 90 20 / 06 63 87 51 09

BRUNO PELLE, OSTÉOPATHIE
Sur RDV 04.50.39.01.94

SARAH COURTEAU
PSYCHOLOGUE - PSYCHOTHÉRAPEUTE
enfants adolescents adultes.
Sur RDV 04 50 39 31 73 / 06 37 37.66.61

URGENCE MÉDICALE DU LÉMAN
04 50 49 15 15
Tous les soirs dès 20h. ainsi que week-ends et jours fériés : consultation pour les patients pouvant se déplacer. Visites à domicile 24h/24 dans notre secteur

ALMA 74 04 50 46 80 91
MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES
Une écoute anonyme est à votre disposition les lundis et vendredis de 14h30 à 16h30

SOS AMITIÉ 04 50 27 70 70
Jour et nuit quelqu'un à qui parler en toute confidentialité, un contact qui rassure, qui rompt la solitude ou la crise de désespoir

ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE
119 ou 08 00 05 41 41

ESPACE-FEMMES 04 50 97 61 90
(femmes battues) e-mail :
espace-femmes-oordination@wanadoo.fr
site web : http://www.espace-femmes.org

ANIMAUX SECOURS 04 50 36 03.39
(animaux perdus - trouvés 24h/24, 7 jours/7)

HAIES OU MURS DE BÉTON VERT ?

Raymond Devos disait :

Je hais les haies
Qui sont des murs.
Je hais les haies
Et les mûriers
Qui font la haie
Le long des murs.

Je hais les haies
Qui sont de houx.
Je hais les haies
Qu'elles soient de mûres
Qu'elles soient de houx !
Je hais les murs

Qu'ils soient en dur
Qu'ils soient en mou !
Je hais les haies
Qui nous emmurent.
Je hais les murs
Qui sont en nous.

Eh bien moi j'aime les haies, quand elles sont belles fleuries, colorées mais surtout quand elles sont libres, et non des murs de béton vert, comme le thuya ou le cyprès.

- Une haie a une véritable utilité, en plus de délimiter un terrain, c'est un capteur de carbone, un filtre pour l'eau de pluie, elle protège du vent et augmente la température de la terre.
- Elle est aussi un abri pour les petits animaux, les insectes et les auxilliaires. A condition de choisir des espèces locales afin que toute cette vie puisse s'y épanouir.
- Il faut savoir que certaines espèces comme le thuya appauvrissent le sol, sont allergènes, et peu appréciées des animaux.

Le thuya est particulièrement sensible aux attaques de l'araignée rouge et du bupreste, et les maladies lui sont généralement fatales.

Tableau (non exaustif) des plantes et leur intérêt*

ESPÈCE	Rôle environnemental	Bois d'oeuvre	Bois de Chauffage	Rôle Ecologie	Fruits
Alisier torminal		X	X	X	
Bouleau			X		
Cerisier Ste Lucie			X	X	
Charme	X		X		
Châtaignier		X	X	X	X
Chêne pubescent			X		
Noisetier	X		X		X
Erable Champêtre	X		X		
Erable Sycomore	X		X		
Frêne Commun	X	X	X		
Hêtre	X	X	X		
Merisier		X	X	X	X
Pommier sauvage			X	X	X
Sorbier des oiseleurs		X	X	X	
Tilleul		X	X	X	X
Aubépines				X	
Cornoullier Sanguin	X			X	
Fusain d'Europe				X	
Prunellier				X	X
Sureau noir				X	X
Troène				X	
Virone Lantaine				X	

**Source la FRAPNA et Cape DécouVerte,*

Comment choisir une haie ?

On préférera des espèces locales, semi persistantes ou persistantes et de préférence variée.

- Une haie est un espace productif, aussi le choix des plantations sera d'intérêt multiple : pour l'environnement, pour la faune, pour l'écologie, et même économique quand on choisit un bois de chauffage comme le charme, le bouleau, ou le sorbier.

Selon les caractéristiques de la région il est indispensable de varier une haie pour qu'elle remplisse ces rôles :

- Production de graine ou de fruit, poste de guet ou de chant, zone de camouflage, espace de nidification.

En optant pour un choix d'arbustes variés, il est possible de créer un paysage qui change au fil des saisons, une haie indigène abritera de nombreux hôtes alliés de nos jardins et potagers. ■

Badia Chalel / *photos Carole Lenzen*

Chroniques futuristes (et farfelues) de Monnetier-Mornex, décembre 2030

On continue à appeler Monnetier-Mornex le regroupement des communes Monnetier, Mornex et Esserts-Saléve. Cependant, le nom des habitants a été changé. On a décidé de prendre la première lettre de chacun des villages, ce qui donnait MMES. Puis, comme certains hommes refusaient d'être assimilés à des dames, on a joué avec ces quatre lettres jusqu'à former un mot de trois lettres, MMS, qui a remporté l'unanimité des suffrages lors du référendum communal de mai 2020.

Histoire de haies

Soyons fiers d'être MMS ! Nous le pouvons puisque s'il aura fallu attendre l'année 2027, Monnetier-Mornex entre par la grande porte dans l'univers très fermé de l'Insolite: c'est désormais la première (et donc la seule) commune au monde à avoir abandonné le système par trop vu des haies entre voisins. Adieu cyprès, buis et lauriers. Comment en est-on arrivé là ?

Le gouvernement français s'était ému de voir que les Français ne se parlaient plus, sauf pour manifester un mécontentement récurrent, vain et lassant après chaque décision politique. Il avait donc été décidé en haut lieu qu'il fallait vigoureusement combattre ce mal par la racine, en réalisant des expériences dans des petites localités. En Haute Savoie, ce fut Monnetier-Mornex qui fut tiré au sort. L'Etat avait ainsi confié une mission au conseil municipal de la ville : faire en sorte que ses habitants se parlent de nouveau. La mairie, fière de cette confiance nationale a planché pendant près de deux ans sur cette tâche. Elle a conclu que les entraves à une bonne communication étaient la bêtise – pas celle de Cambrai, le retranchement de l'Homme dans ses fausses certitudes agaçantes –. Et la vue.

Point d'aveugle à Monnetier-Mornex, bien au contraire, seulement une triste réalité : les habitants ne se voyaient qu'aux élections et aux fêtes des écoles car tout le monde était bien chez soi, dans son petit nid douillet. Or, chez soi, on n'apercevait plus les voisins à cause des haies hautes et mal taillées. Il faut dire, à la décharge des MMS, qu'après une semaine de travail de 50 heures – *loi du travail de 2021 pour ou contre le chômage, on ne sait finalement plus très bien, et appliquée en Suisse suite à un référendum* –, on préfère les week-ends de repos aux pénibilités domestiques. Les végétaux pouvaient donc proliférer et empêchaient les locaux de se parler.

Après avoir constaté, il fallait agir. Ne pouvant agir sur la bêtise – de toute façon peu présente à Monnetier-Mornex –, on avait décidé de tout miser sur la vue. Des tests ont d'abord été entrepris sur un voisinage dit témoin. Les haies furent taillées puis enlevées. Ce fut une réussite. La mairie voulait continuer à croire que supprimer les haies donnait un surplus de communication entre individus.

Il fallait donc réaliser l'expérience à une plus grande échelle, ce qui fut fait d'abord sur un premier lotissement, puis sur une rue, puis sur un quartier, puis sur une route. Et enfin, sur toute la ville.

Ce fut laborieux, ce fut cependant un succès puisque Monnetier-Mornex a été désigné comme le village le plus sympathique de Haute Savoie de par la cordialité de ses MMS. Les langues sont en effet déliées, et on ne compte plus les associations de la commune qui développe des activités de paroles. Les touristes chinois viennent en nombre et délaissent même le Mont-Blanc pour profiter d'une journée de discussion qu'offre la ville entre les deux Salève.

Comme toujours en cas de progrès, un lobby écologiste s'est alarmé de la suppression des haies. Le maire les a cependant rassurés. Elles n'ont disparu qu'entre voisins et demeurent encore le long des routes. Comme la municipalité a en outre offert gracieusement deux arbres fruitiers et un potager pour toute haie supprimée, les problèmes de drainage, d'écoulement et de disparition de la faune n'existent pas. Tout au plus un nombre plus important d'oiseaux dans les cerisiers qui auraient pu inspirer de grands cinéastes… Monnetier-Mornex se trouve en tout cas en autosuffisance fruitière et légumière, ce qui remplit de plaisir les estomacs communaux. ■

Edouard Bréard

INAUGURATION COGNACQ-JAY APRÈS LA RÉNOVATION

De gauche à droite M. Bardet, conseiller général en charge du médico social, M. Maurice Sonnerat, conseiller général, M. Georges Renand, président de la Fondation, M. Christian Monteil, président du Conseil Général de Haute-Savoie, M. Philippe Maume, maire de la commune et Mme Dominique Basile, directrice de l'établissement. photos Pierre Rousset

Le mercredi 17 septembre, la Fondation Cognacq-Jay a reçu de nombreux élus et personnalités pour inaugurer les nouveaux locaux, après un chantier de près de 7 ans.
Cette opération a permis la construction de 3'800 m² supplémentaires et la rénovation de 1'800 m². Pour mener à bien ce projet, la Fondation a investi près de 19 millions d'euros. Elle a également bénéficié d'une subvention du Conseil Général de Hte Savoie et d'une aide financière de la Commune de Reignier.
Les deux maisons accueillent : la première, des enfants et adolescents pour lesquels la cohabitation en famille est momentanément impossible.
La Maison des Enfants a été aggrandie ett aménagée avec des chambres individuelles ou à deux ou trois lits, un mobilier bien adapté et ludique, des espaces de jeu, de repas ou d'étude agréables et lumineux.
En face, la maison peut maintenant recevoir une soixantaine d'adultes handicapés qui nécessitent une aide pour l'accomplissement des actes essentiels du quotidien.
L'internat répond désormais mieux aux besoins de tous, travailleurs et résidents. Les locataires ont fait découvrir leur nouvel espace de vie aux visiteurs avec plaisir.
Comme l'explique la directrice Mme Dominique Basile, « *les résidents nous ont montré leur manière d'habiter les lieux et nous en avons tenu compte dans la dernière tranche des travaux* ».
C'est M. le Maire, Philippe Maume, qui ouvre la cérémonie en saluant le personnel et les résidents des deux structures.
« Je suis fier et heureux de partager ce moment de fête avec vous. Accueil, famille, solidarité et sens du devoir sont les maîtres mots de cette maison qui appartient au patrimoine de la commune ».
En effet, à Monnetier-Mornex depuis 1929 la « Maison Louise » fondée par Mme Louise Cognacq-Jay, propriétaire fortunée de la Samaritaine de Paris, avait pour vocation d'accueillir les orphelins et les jeunes femmes en maison de repos. Elle s'est transformée selon les besoins au fil des années. Certaines habitantes du village se souviennent y avoir été hébergées pendant des périodes difficiles d'après guerre.
« Aujourd'hui, le foyer d'accueil médicalisé est une structure essentielle pour les personnes atteintes de maladie mentale chronique alors que la maison d'enfance à caractère social créé en tant qu'orphelinat est devenue progressivement un établissement de référence de l'aide sociale à l'enfance du Genevois dans le département », a souligné le président du Conseil général, Christian Monteil (au micro ci-dessus) saluant l'engagement entrepris par les acteurs de ce projet pour aboutir à cette réussite. ■

Résultats des élections sénatoriales

Les élections sénatoriales de 2014 en Haute-Savoie ont eu lieu le dimanche 28 septembre 2014.
Elles ont élus les trois sénateurs représentant le département au Sénat pour un mandat de six ans.

CARLE JEAN-CLAUDE	Liste de l'Union pour un Mouvement PopulairL
HERVÉ LOÏC	Liste Union Démocrates et Indépendants.
PELLEVAT CYRIL	Liste de l'Union pour un Mouvement Populaire.

UN APPRENTI BOULANGER À MORNEX

Quand une passion pour un travail vous prend en fin de troisième, il faut y aller. C'est ce qu'a fait Baptiste Rebet, en dernière année de collège, lors d un stage de découverte des métiers. Ses professeurs lui ont conseillé de s'orienter vers un bac, mais ce que voulait ce collégien était autre: la pâtisserie.

Baptiste s'est donc orienté vers un CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) de pâtisserie, qui, de loin, n'est pas une « voie de garage ». Durant deux ans il a jonglé entre le CFA (Centre de Formation des Apprentis) de Groisy et deux patrons à Annemasse.

Aujourd'hui, le CAP en poche, il complète sa formation en une année avec un CAP de boulangerie. Trois jours par mois il se rend au CFA d'Ambérieu-en-Bugey, dans le département de l'Ain pour suivre une formation théorique, et rejoint le reste du temps Stéphane Chabot, de la boulangerie « les P'tits Loups » pour la formation pratique.

Cinq jours par semaine, dès quatre heures du matin, Baptiste pèse, pétrit et façonne son pain comme tout bon boulanger. Fini le rythme scolaire.

Cette collaboration entre Stéphane et Baptiste permet de soulager le Maître d'apprentissage et de former un Apprenti. Un bon compromis pour chacun.

A dix-huit ans, Baptiste pourra entreprendre d'entrer dans la vie active et d'exercer sa passion. Mais, motivé, rigoureux et autonome (*note de Stéphane Chabot : « si tous les apprentis pouvaient être du même moule… »*), Baptiste souhaite pouvoir continuer en chocolaterie, voire passer un BTM (Brevet de Technique des Métiers) afin de compléter sa formation. Autre projet pour la suite : voyager et exercer dans d'autres pays.

photo : Fabrice Pernet

Pour Stéphane Chabot l'expérience est positive. Ce dernier est prêt à renouveler l'expérience avec un nouvel apprenti dès le mois de juillet 2015 (les futurs apprentis peuvent sans autre le contacter à la boulangerie, au Pont du Loup).

Le mot de la fin revient à Baptiste : « tous les intéressés ne doivent pas se laisser décourager. Il faut y aller, c'est un métier magnifique ». ■

Fabrice Pernet

Merci à Stéphane Chabot, boulanger des Ptits Loups à Mornex et à Baptiste Rebet d'avoir partagé avec nous leur passion.

SALON DES VINS ET DES SAVEURS

Les 25 et 26 octobre Monnetier-Mornex-Esserts-Salève était en fête à l'occasion du 11ème Salon du Vin et des Saveurs organisé par la municipalité en collaboration avec Tourisme et Loisirs et le Football-club.

Le succès chaque année grandissant, ce salon s'affirme et devient un rendez-vous incontournable à l'automne, dans les contreforts du Salève.

Les artisans et commerçants de toutes les régions de France ont répondu présents pendant ces deux jours dans la convivialité et la bonne humeur.

Foie gras, chocolats, épices, fromages, miel, mets de qualité, ont côtoyé vins et champagne pour le plus grand plaisir de nos papilles.

Le salon s'est achevé dimanche soir par la traditionnelle photo et chacun, artisan, organisateur ou visiteur est reparti avec le désir de se retrouver l'an prochain à la même époque pour conforter les liens d'amitié qui se sont créés tout au long de ces deux jours. ■

Claudine Grimm-Descombes

photo : Estelle Grobon-Denos

L'heure du conte du samedi 15 novembre. photo Fabrice Pernet

L'HEURE DU CONTE À LA BIBLIOTHÈQUE

Comme chaque trimestre, l'heure du conte a été animée par les Résidents de la Villa Leirens. Vous pouvez venir écouter de magnifiques contes communaux, ponctués par quelques morceaux de flûte brillamment joués. Merci aux résidents de la Villa Leirens pour cette animation.

Prochaine lecture le 21 février de 10h30 à 11h30 à la Bibliothèque municipale : les contes du soleil

---

Conseil municipal de la jeunesse (voir bulletin n°85, article des petits journalistes)

ET SI NOUS, MAIRIE, LEUR DEMANDIONS LEUR AVIS ?

Combien y-a-t-il d'enfants dans nos écoles ? Nous le savons précisément. 258 à ce jour. Et au collège ? Au lycée ? Bien plus difficile d'y répondre.

Nous devons nous rendre à l'évidence, si nous connaissons assez bien les jeunes enfants de nos villages, nous perdons assez vite le contact avec eux dès qu'ils rentrent au collège. Nos écoliers, que l'on connaît tous par le prénom, deviennent des jeunes que l'on croise de moins en moins, que l'on reconnaît à peine et que l'on ne connaît plus.

Et réciproquement. Que savent de nous nos enfants, nos jeunes ? Enfants, adolescents, adultes, des mondes qui souvent se regardent sans se voir, sans se comprendre, sans même s'écouter.

La volonté de changer cela ! D'entamer un dialogue, une écoute. Mieux, une collaboration entre adultes et jeunesse. Entre conseil municipal et conseil municipal de la jeunesse. En tout cas voilà un début.

Il n'a pas été difficile de convaincre 24 enfants (entre 9 et 13 ans) de s'engager dans la toute première élection d'un conseil municipal de la jeunesse. Pourtant la présentation du projet pouvait leur faire peur. Un engagement sur deux ans, des réunions régulières, des responsabilités, faire naître et porter des projets pour tous, convaincre la municipalité du bien fondé de leurs idées. S'assurer qu'elles soient réalisables… Et prendre le risque de ne pas être élu.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, l'élection n'a pas été effectuée. Ce sera dans quelques jours : mercredi 3 décembre. J'ai vu dans les yeux des enfants l'excitation de participer et la peur de ne pas être élu. Seulement 13 d'entre eux seront choisis par leurs camarades, lors d'une vraie élection aux règles strictes et sans concession. Je les ai vu partir en campagne, chercher des arguments, préparer leurs affiches. Bel enthousiasme. Déjà ils fourmillent d'envies, se concentrent sur leur tout premier objectif, convaincre leurs camarades qu'ils sauront les représenter et aider la municipalité à modeler, un peu, le village à leur image.

Alors déjà, avant que l'élection soit passée, nous voulons remercier les 24 enfants : Amine, Antoine, Antoni, Apolline, Céline, Dina, Iléona, Judith, Jules, Justine, Lara, Lucas, Marie, Mia, Mia, Naïa, Noah, Noah, Océane, Romane, Rose, Thaïs, Yann, Zoé) pour leur engagement et leur générosité. Dans quelques jours il y aura 13 heureux et 11 déçus, des rires et des larmes. Que chacun sache que nous partageons avec eux leur joie et leur tristesse et que nous avons hâte d'entamer le travail avec notre tout premier conseil municipal de la jeunesse.

Pascal Burgat

ACTIVITÉ DU CLUB DES 3 CLOCHERS

Voilà encore une année qui s'achève. Le Club des Trois Clochers a effectué toutes les sorties prévues au programme 2014. Une année bien remplie.
En septembre nous avons eu notre repas gastronomique « Chez La Mère Gaud ». Récemment le club a fêté 8 personnes (les 70 et 80 ans), nous sommes allés dans le département de l'Ain pour un succulent repas avec animations.
Encore 2 sorties : 13 novembre « Le Musée des Papillons » à Faverges et le 11 décembre notre repas de fin d'année aura lieu à l'Observatoire sur le Salève.
Le 22 novembre 2014, c'était les « Portes Ouvertes » à la salle communale où le travail de l'atelier créatif a été exposé avec un stand pâtisserie et aussi une buvette.

Pour tous renseignements :
Nicole Rousseau au 04.50.39.60.94

Le Club des Trois Clochers à table et les jeunes retraités fêtent leur anniversaire !

Les portes ouvertes de fin novembre sont l'occasion de bonnes rencontres, et d'admirer le travail des tricoteuses et autre artisant-es.

LE MARCHÉ DE MONNETIER

Nous sommes toujours là, quelle que soit la météo pour vous proposer pains, viennoiseries, confitures, bonbons et sucettes pour les petits.
Simone est là à partir de 7h.30 - vous pouvez aussi passer des commandes et votre pain sera réservé -.
Jean-Yves apporte ses bons fromages frais, de fabrication maison avec le lait de ses vaches.
Vous trouverez aussi chez lui des petits fromages de chèvre frais ainsi que saucissons variés, diots etc..
Il y a également le banc des fruits et légumes de saison - produits locaux frais, yaourts fromage blanc, crême fraiche, beurre - (compte tenu du temps hivernal, une petite interruption peut se produire pour éviter le gel, mais retour dès le réchauffement)
Et le camion de Gégé, lequel prépare des repas, sur commande ou sur place -.
Venez goûter ses propositions très variées à des prix très raisonnables, donc, dimanche tranquille pour la cuisinière à la maison.
Si nous sommes là, c'est pour créer une animation dans le village. Cela demande des efforts et de la fidélité. Nous sommes sous l'égide de la mairie et nous faisons notre possible pour vous aider et vous faciliter les choses ;
Ajoutons que ce marché est devenu un lieu de rencontre en fiin de matinée, les voisins et autres y venant et discutant devant un petie café tandis que les "petits" s'amusent sur la place.
Bonne ambiance !! Nous vous y attendons - à bientôt.

Françoise Hollande

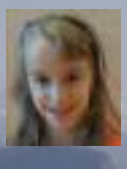

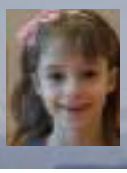

INTERVIEW DE MME COURTEAU, PSYCHOLOGUE

Mme Courteau, psychologue au pôle santé de la Marjolaine à Mornex est venue répondre à nos questions

1/ Qu'est-ce que le métier de psychologue ?
Le métier de psychologue sert à écouter et aider les gens. Je reçois des enfants, adolescents, adultes et personnes âgées qui ont besoin de parler de choses qui peuvent les rendre un peu triste ou de problèmes qu'ils peuvent rencontrer et avoir envie de partager.

2/ Aimez-vous votre métier ?
Oui, c'est même une passion. Je continue à me former à l'école.

3/ Quels études avez-vous faites et pourquoi avoir choisi ce métier ?
Très tôt, j'aimais écouter les autres et j'avais envie de les aider. Ce métier y correspondait bien. La voie la plus simple pour y arriver, c'est d'aller à l'université après le baccalauréat. C'est au moins 5 ans d'études mais quand cela nous plait, cela passe vite. J'ai fait un bac technologique.

4/ Est-ce un métier difficile ?
Je dirai que non, mais parfois, quand quelqu'un vient parce qu'il a vécu quelque chose de dur, on peut dire que c'est difficile. Il faut arriver a bien les écouter et bien les aider sans pleurer avec eux. Je peux être touchée et attristée par leurs difficultés mais je dois les aider.

5/ Est-ce un métier plutôt rigolo ou plutôt triste ?
Ni l'un, ni l'autre. Parce que si je suis attristée parfois, je peux aussi rigoler avec mes patients.

6/ Quel est l'origine du mot psychologue ?
Ce mot est divisé en 2 parties : « psycho » qui vient de psyché (en grec, cela veut dire l'âme, ce que l'on a à l'intérieur) et « logue » qui signifie étude, recherche. On peut donc comprendre « l'étude de l'âme ».

7/ Est-ce important qu'il y ait des règles de vie ?
Je pense que c'est important parce que sinon, on ferait n'importe quoi.

8/ Aviez-vous envie de devenir adulte lorsque vous étiez enfant ?
Oui, j'en avais très envie.

9/ Selon vous, une vie sans parents serait-elle difficile ?
Oui, ce serait difficile. C'est important d'avoir des parents ou des adultes sur qui on peut compter. Tous les enfants n'ont pas de parents mais ils ont des adultes sur qui s'appuyer. Comme ça, les enfants peuvent prendre le temps de créer,d'imaginer… et ne pas penser aux choses d'adultes.

10/ Pensez-vous que même adulte nous devons obéir à nos parents ?
Non, une fois que l'on est adulte, on peut faire ce que l'on veut. En revanche, il me semble qu'il faut continuer à les respecter mais vous pourrez avoir vos propres opinions.

11/ Est-ce que les enfants peuvent décider de certaines règles ?
Oui, c'est intéressant de voir les règles que les enfants peuvent mettre en place. Par exemple, pour créer un nouveau jeu, vous pouvez décider de ces règles. Le tout, c'est que cela fonctionne, en groupe.

12/ Est-ce qu'un adulte pourrait avoir envie de redevenir un enfant ?
Oui, certainement pour retrouver les bons souvenirs que l'on a vécus. Enfants, on peut faire des choses que l'on ne fait plus adultes alors cela peut manquer.

13/ Pourquoi un enfant est-il pressé de grandir alors que les adultes voudraient rajeunir ?
Certains enfants peuvent être pressés de grandir pour s'échapper de ces règles et pensent que c'est bien de pouvoir choisir ses propres règles d'adultes. Mais adultes, on a aussi des responsabilités et parfois on voudrait simplement jouer

14/ Et si c'est vous qui avez des soucis ?
J'ai un groupe de supervision qui peut débloquer une situation difficile en cabinet et si c'est personnel, j'irai voir un psychologue pour m'aider à passer cette étape.

15/ Quelle question auriez-vous aimé que l'on vous pose ?
Vous avez déjà posé de belles questions !

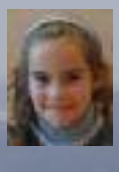

Poèmes

Pourquoi est-ce qu'il y a école le mercredi ?
Les adultes l'ont dit.

Est-ce juste ?
Est-ce injuste ?

Comment le savoir,
on ne peux pas le voir.

Nous sommes tous si différents
Qu'une seule loi ne suffit pas à régler les disputes
du monde des adultes
et le bonheur des enfants.

Crée par Zazie Mace

Un poème qui nous a touché :

L'ESPÉRANCE D'UN ENFANT

L'horizon, au loin, s'éclaircit, et sous ce pommier,
Je vois cet enfant, à genoux, mais pourquoi ceci ?
Il prie, tout simplement, pour qu'on le laisse choisir sa vie,
Pour que ses parents arrêtent, ce qu'ils font depuis des années.

Or, il ne veut pas qu'ils aient des problèmes,
Mais il doit choisir, entre sa vie, ou l'influence de ses parents,
Sa sœur, elle, n'a pas eu cette chance,
Elle a été vendue, car ses parents ne s'en sortaient pas,

Cette pratique est illégale, mais ils n'ont pas hésité à enfreindre la loi,
Et, pour chaque jour, que cet enfant passe, il sème.
Il sème une fleur, afin de garder l'espoir de retrouver sa sœur,
Car il sait, qu'un jour ils vont se retrouver, par leur lien du cœur.

Il prie aussi, pour les enfants de ses voisins,
Leur fille, est dans le réseau de la honte,
Le grand fiston lui, a été acheté par la mafia des organes humains,
Ce petit garçon de l'est, souhaite faire changer le monde.

On oublie bien souvent, les droits de l'homme, et surtout,
Car ce sont eux qu'on oublie le plus souvent, les droits de l'enfant,
Écoutez-les, ces enfants du monde ! Cela est essentiel pour faire avancer le changement,
Beaucoup d'êtres humains ne réagissent pas, comme si, ils étaient plantés par des clous,

Pourtant, on les voit trop souvent maltraités, dans ces pays,
Oui ces pays, dont la plus part, sont pauvres et sous-développés,
Puis qui sont généralement victimes, de filières mafieuses, où l'on entend leurs cris,
Leurs cris de souffrances, d'espérance, qui, par le vent sont portés.

Quand soudain, je vois ce petit garçon se relever,
Je garde l'espoir, que la vie de ces enfants, sera meilleure,
Enfin par ce poème, je leur adresse un message pour l'éternité,
Et dont ces paroles, ces quelques vers s'envolent vers eux, pour leur rendre une chaleur.

Si seulement, ce monde et ces hommes écouteraient ces enfants,
Ce galet serait une terre meilleure sans sang,
Sans violence, un monde de paix qui serait si charmant,
Il suffirait de prendre quelques minutes de son temps,

Pour écouter ce qu'ils ont à dire, pour améliorer leur vie,
Je rêve du monde dans le rêve de cet enfant, lorsqu'apparait la nuit,
Quand la terre révèle ce qu'elle possède de plus joli,
Quand intervient dans le chaos, la réunion des larmes de la nuit.

Ludovic Izambard

Et si le monde était entre les mains des enfants ?

Alors que l'on entend les adultes discuter sur le rythme scolaire, nous nous sommes amusés à imaginer un monde sans parents. Et oui, on ne comprend pas toujours leurs conversations et parfois, on aimerait changer les règles mais on aime le côté rassurant de notre vie quotidienne.

Pourquoi on n'aime pas toujours le monde des adultes ? Les adultes aiment qu'on leur obéissent et nous, nous n'en avons pas toujours envie.
Ils doivent toujours avoir le souci de payer les impôts, faire la cuisine…
Ils surveillent nos résultats scolaires et veulent que nous réussissions à l'école parce qu'ils disent que cela nous donnera un beau métier.

Et si on inventait un monde sans argent, juste fait de troc ? Dans les grandes usines ou pour partir très loin en avion, un système de troc semble trop compliqué. Pour que cela fonctionne, il faudrait que nous ayons des vies plus simples avec moins de matériel et d'envies… Alors finalement, en fin de débat, nous en concluons que nous préférons notre vie actuelle !

Pourquoi on aime quand même cette vie ? Sans nos parents, nous ne serions pas nés. On nous permet de grandir avec assurance et on nous prépare à ce monde tranquillement.

Finalement, un monde sans parents, cela ne pourrait pas exister puisque nous sommes tous des enfants !

Quand nous serons adultes, nous voudrions :
- être cool
- ne pas nous disputer
- ne pas dire de gros mots
- être indépendant et ne plus obéir à nos parents.

Eve Bouvier, Candice Bouvier,
Jade Atikossie, Maëlle Salez

Idées de lectures et écoutes musicales dans notre bibliothèque sur ce thème :

L'île des gauchers,
Alexandre jardin, roman adulte

Messieurs les enfants,
Daniel Pennac, roman adulte

Le même soleil, Grégoire, CD

Lili va chez la psy, rayon enfants

Lili fait sa commandante, rayon enfants

Lili rêve d'être une femme, rayon enfants

Par l'équipe des petits journalistes

TOURISME ET LOISIRS

Au cours de l'assemblée générale du 3 septembre, la nouvelle équipe de Tourisme et Loisirs s'est présentée. Elle est composée de 7 dynamiques et enthousiastes bénévoles qui souhaitent, tout au long de cette nouvelle année, vous accompagner dans vos moments de loisirs.

Claudine Grimm-Descombes a repris les rênes suite au départ d'Elodie Bazin que nous tenons à remercier, ainsi que l'ancienne équipe qui l'entourait.
Malvina Grandjean, fidèle trésorière,
Denise Vinardi, notre nouvelle secrétaire,
Josy Cornouiller, Marie Kebabdjean, Lydie Demolis
et Edith Vasco forment le nouveau noyau.

Le programme définitif des cours pour 2014-2015 est maintenant bien en place, après quelques « règlages » de lieu, d'horaires et de professeurs

Sandrine Soatto nous a rejoint et propose des cours de gymnastique adaptés au besoin de chacun les lundis et mardis ; intenses (Abdos fessiers, Power Balance, Zumba) pour les plus motivés et doux (Body sculpt) pour ceux qui ont besoin de relaxation-détente. **Hervé Viguié** depuis de nombreuses années est entouré de ses peintres assidus le mercredi. **Guy Labourgade** enseigne les secrets de l'informatique le lundi, **Frédérique Léone et Nicolas Vandervelden** musclent nos jeunes Monnerants le mercredi et **Camille Dubois** initie les enfants au journalisme le mercredi après-midi.
Dès le mois de janvier, un cours d'italien sera proposé le mercredi après-midi par **Carmela Scariati** : un cours « per genitori e figli » ou parents et enfants se retrouveront ensemble sur les bancs de l'école, et le vendredi pour les adultes.

N'hésitez pas à vous renseigner et vous inscrire :
secretariattl74@gmail.com ou tourismeloisirs74@gmail.com.
Bulletins d'inscriptions disponibles en Mairie.

En projet : cours d'anglais, de danse de salon (nous recherchons des professeurs pour ces deux activités) et de marche nordique dès les premiers beaux jours du printemps.
Le Marché de Noël a eu lieu le dimanche 7 décembre : nos amis bélâbrais avec leurs produits régionaux, le Père Noël et le photographe pour immortaliser ces instants avec les enfants dans

un joli décor de Noël, les stands nombreux et variés nous ont permis de passer un agréable moment où vin chaud, soupe de courge et tartes flambées ont fait le régal des grands et des petits, parmi un joli choix de cadeaux de Noël.
C'est par vous, inscrits aux cours, participants aux activités de la commune, enseignants, bénévoles et grâce au soutien de la municipalité que notre association perdure. Venez rejoindre notre petite équipe et nous apporter vos idées pour de nouvelles aventures.

Claudine Grimm-Descombes

LES AMIS DE MONNETIER

Voici la nouvelle composition de notre bureau suite à notre dernière assemblée générale :
Présidente : Micheline Dussetier
Trésorière : Pascale Hepp
Secrétaire : Sophie Scheidegger

UNION TEMPO

Festival d'automne d'Union-Tempo, photo Estelle Grobon-Denos

Notre saison 2014 s'est achevée avec son concert du 28 novembre. UNION TEMPO aura eu le plaisir et l'honneur d'accueillir cette année dans son modeste bistro des affiches exceptionnelles, qui font exister notre association sur le site de JAZZ RHÔNE ALPES et dans la presse nationale spécialisée, mais aussi sur les ondes nationales, au côté des grandes scènes de clubs et festivals renommés, et surtout dans le bouche à oreille des musiciens de premier plan qui nous contactent pour nous visiter.

Notre réputation d'accueil et la présence d'un public de choix s'installe de plus en plus. En quelques années, ce qui était au départ pour certains courageux une gageure et pour d'autres esprits chagrins une folie, est devenue réalité.

Recevoir dans un village de quelques centaines d'habitants des artistes majeurs de tous pays (Usa, Cuba, Italie, Suisse, Espagne, Pologne, France...) et de tout premier plan confirmé ou en devenir sur la planète Jazz, tels David Linx, André Ceccarelli, Ylian Canizares, Ohad Talmor, Gabriel Zufferey, Stéfano Saccon, François Lindeman, Laurent Derache, Evaristo Perez, Martha Telmo et leurs partenaires tenait de l'impossible à nos débuts il y a 8 ans. Et pourtant…

En fin d'année ce furent David Enhco et Florent Nisse (album choc et 4 étoiles du journal JAZZMAN) et Chris Cheek (l'un de plus merveilleux sax ténor américain qui a joué avec les regrettés Charlie Haden et Paul Motian) mais aussi Federico Casagrande (un des virtuoses mondiaux de la guitare) puis l'étonnant pianiste-compositeur, Pierre de Bethmann, et Tony Rabeson, exceptionnel batteur venu de Madagascar.

La saison 2015 reprendra dès janvier avec ses concerts mensuels, sa fête de la musique en juin et sa soirée gala de septembre.

Pour votre plaisir et afin de vous faire découvrir un éventail du jazz, le plus large possible, notre directeur artistique Maxence Sibille, musicien professionnel qui sillonne le monde baguettes en mains en faisant "chanter ses tambours" a de nouveau contacté des musiciens étonnants dans divers pays où ils sont des artistes renommés.

Tout cela est possible pour vous, grâce à notre mini équipe (Annie, Colette, Françoise, Pierre, Guillaume au son), grâce à la mise à disposition des locaux des locaux du café de l'UNION, et grâce à nos fidèles adhérents qui nous font confiance en acceptant de prendre leur carte annuelle, laquelle leur permet des réductions et des priorités pour assister à nos concerts.

Dans l'attente de vous rencontrer en musique nous vous souhaitons de BONNES FÊTES de fin d'année.

Programme prévisionnel de l'année à venir et modalités d'inscriptions pour 2015 :

Contactez UNION TEMPO, association à vocation culturelle fondée en mai 2007 et qui affirme sa longévité, son dynamisme et ne cesse de se renouveler et de se développer en nombre et en qualité

La présidente:
Anne Marie Siblle-Grobon

Mail : ut.sibille@wanadoo.fr
Téléphone : Atmo/Ut 04 50 92 61 48
Courrier postal : ATMO/UT
8 rue Charles Dupraz 74100 Annemasse.

QUELLE BONNE NOUVELLE !

Afin d'envisager la rénovation globale dans de meilleures conditions financières, et à notre plus grande joie la partie "bistrot" du café de l'union a ouvert le 22 novembre 2014 tous les week-end de 11 à 23 heures
Ils nous attendent dans ce lieu chargé d'histoire... pour en partager d'autres autour d'un café ou d'une boisson bien fraîche... arvi pa !!

Les premiers joueurs de belote / photo Estelle Grobon-Denos

la Maison du Salève
Le plaisir des découvertes

Envie d'un cadeau original pour Noël ?
Pensez aux paniers garnis d'Isabelle !

L'éco-boutique de la Maison du Salève s'est engagée dans la promotion du développement durable, l'éducation à l'environnement et la mise en valeur du territoire. A l'occasion des fêtes, composez vos paniers garnis qui feront le bonheur de vos collaborateurs et habitants !

Chaque année, Isabelle part à la rencontre des producteurs et artisans pour vous proposer des nouveautés. Cette année, il s'agit d'une mousse d'escargots, d'un producteur de Groisy.

Gourmand, pétillant, illustré et coloré, choisissez les produits de votre panier, adapté à votre budget et à vos envies :

Des produits du terroir salés et sucrés choisis pour leur qualité

- Mousse d'escargots
- Pâtés produits par la ferme de Follon
- Miels, confitures
- Jus de pommes du Salève
- Cidre, vins et bières du Salève
- Tisanes et sirops bio
- Bricelets salés et sucrés
- Petits fours…

Un large choix de livres consacrés au patrimoine, à l'histoire locale ainsi qu'à la découverte de la nature

- Nouveauté : « Les arbres du Salève racontent leur histoire », Pierre SCHAEFER
- Les glaciers du Mont Blanc, Sylvain COUTTERAND
- Le Château des Avenières, Georges HUMBERT…

Découvrez tous les autres produits sur place ou sur demande. Attention, un délai est nécessaire pour la confection des paniers.

En commandant vos paniers, la Maison du Salève vous offre une entrée gratuite aux expositions par personne d'une valeur de 6€.

Contactez Isabelle au +33(0)4 50 95 92 16
ou info@maisondusaleve.com

Maison du Salève
775 Route de Mikerne
74160 PRESILLY
Tél : +33(0)4 50 95 92 16

www.maisondusaleve.com

au cœur d'un avenir plus vert

Le compostage : une méthode traditionnelle et écologique du traitement des déchets verts

Devant l'augmentation constante de la quantité de déchets verts apportés à la déchetterie, les élus de la Communauté de Communes Arve et Salève ont mis en place une opération « composteurs individuels ». Outre les déchets de jardin, ces composteurs reçoivent également les restes de repas qui représentent environ 30 % de nos ordures ménagères !
Cette méthode de traitement, ancestral et naturelle, est également une économie pour notre environnement : moins de camions sur les routes, moins de déplacements en déchetterie, moins de gaz d'échappement … Le produit obtenu est un engrais biologique, utilisable pour les jardins (autant d'ornement que potager), les balconnières, et les plantes d'appartement …

Une économie pour la collectivité et les contribuables
Les gestes de tri ont permis jusqu'à présent de ne pas augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Le compostage est bien une solution pour aller encore plus loin dans les économies, l'objectif étant, non pas de maintenir le taux de cette taxe, mais bien de le baisser.

Comment faire pour se procurer un composteur ?
Les composteurs sont mis à disposition au prix de 15 €, (au lieu de 35€), et 18 € avec un « agitateur ». **Les inscriptions et distributions sont réalisées en Mairie.** Une charte de bon fonctionnement sera signée par l'usager et la Collectivité.

Cette opération est réalisée en collaboration avec le SIDEFAGE, et avec le soutien financier du Conseil Général de la Haute-Savoie.

L'AES, qu'est-ce que c'est ?

L'association des Ecoles du Salève rassemble des parents d'élèves des écoles de Monnetier et du Pont-du-Loup (Mornex). Elle organise diverses manifestations afin de financer des sorties et activités scolaires d'ordre sportif (ski, voile…), culturel (musées, abonnements livres…) et artistique (spectacle, musique…), qui sont choisies par les institutrices, très motivées et actives.
L'AES comprend un bureau de six personnes élues par l'ensemble des membres de l'association présents le jour de l'assemblée générale, qui ont la charge de la présidence, de la trésorerie et du secrétariat ainsi qu'un conseil d'administration composé de parents qui participent aux réunions et à la prise de décision.
L'AES bénéficie également du soutien ponctuel ou régulier de nombreux parents qui aident à la préparation des manifestations, la confection de gâteaux… et qui sont un précieux atout pour l'association.
L'AES fonctionne grâce aux bénéfices récoltés lors des manifestations, aux dons et à une subvention annuelle octroyée par le conseil municipal qui met également à notre disposition à titre gracieux la salle communale. Les employés communaux nous sont de même d'un grand secours.
Grâce à tout cela, un montant de 22'996 € a été versé par l'AES l'année dernière, soit environ 95 euros par enfant.

Ce n'est qu'un au revoir

Après trois ans de bons et loyaux services plusieurs membres de l'équipe de Damien Goldschmid ont tiré leur révérence.
Alors avant toute chose un grand merci à vous, parents motivés et investis, qui tout ce temps avez œuvré sans relâche à la récolte de fonds pour nos enfants. Vous laissez derrière vous des souvenirs impérissables et c'est avec joie que nous vous retrouverons lors de nos futures manifestations.

Votre nouvelle équipe

La majeure partie de l'équipe est donc renouvelée mais sept membres ont décidé de continuer l'aventure.
Le comité élu lors de la 1ère réunion est composé "d'anciens" avec à sa tête notre nouvelle présidente Béatrice Ducret, suppléée par notre vice-présidente Géraldine Couvreur qui ont entre autre la charge de la supervision et la motivation des troupes ainsi que les relations avec les parents, la mairie et les écoles. Le poste de trésorier est conservé par notre plus polyvalent membre Stéphane Bouvard, secondé par notre vice-trésorière Sandrine Bouyou ; ils ont la très délicate tâche de s'assurer de la santé financière de

L'AES FAIT PEAU NEUVE

photos AES : la soirée "loto", du 29 novembre

l'association. Le poste de secrétaire est pourvu par Audrey Paquet, épaulée par notre vice-secrétaire Charlotte Tardy dont les missions consistent principalement à produire les comptes-rendus de réunions et s'occuper du suivi administratif. Audrey Ajdukovic est également restée parmi nous comme membre du conseil d'administration.

Mais c'est principalement grâce aux nouveaux membres qui nous ont rejoint que l'AES a pu perdurer, plus efficace que jamais… j'ai nommé Aline Blanchard, Anne-Lise Goisset, Cyril Moritz, Edouard Bréard, Jérôme Guadagnino, Mylène Gillet, Saliha Kerboua, Sandrine Juget… pour ne citer que les membres du conseil d'administration. Nous leur sommes très reconnaissants d'avoir répondu présents à l'appel, pleins d'enthousiasme et de nouvelles idées !

Enfin d'anciens adhérents, Cédric Bonvin et Sébastien Legrand, nous apportent aide et conseils précieux pour tout ce qui touche à la restauration.

Nous en profitons pour rappeler à tous les parents d'élèves que notre comité et notre association sont ouverts à tous, à tout moment de l'année. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, chacun pouvant s'investir à la hauteur qu'il souhaite.

Et à vous tous parents et participants de nos manifestations, n'hésitez pas à faire part à tout membre ci-dessus de vos remarques, appréciations ou déceptions.. nous ne manquerons pas d'en tenir compte pour tenter d'améliorer l'organisation et le déroulement de nos évènements…

Nos manifestations

Nous avons débuté cette année avec le traditionnel pot de bienvenue, qui a enchanté les petits comme les grands grâce notamment à une prestation de belle qualité d'un magicien. Une belle expérience à réitérer !

Après et comme chaque année, nous organisons un super loto fin novembre, que nous espérons être, encore une fois, un grand succès. C'est notre plus grosse manifestation en terme de bénéfice.

Vient ensuite, juste avant les vacances de Noël, l'opération "cadeau de fin d'année". C'est l'occasion pour les parents de garder un souvenir original des productions artistiques de leurs enfants en s'offrant - et en offrant cette année, un tablier personnalisé avec les dessins des élèves.

Mi-décembre se tient également la Chorale de Noël pendant laquelle nos chérubins nous font la démonstration de leur capacité vocale… un grand moment de magie, sublimé par la venue du Père-Noël qui distribue chocolats (fabriqués par notre chocolatier, M. Didier Persch) et cadeaux… après un tour de calèche pour les enfants ! Vin chaud et goûter complètent cette charmante soirée.

En février nous organisons une maintenant traditionnelle soirée dansante familiale avec repas, chaleureuse et pleine d'ambiance ! Ouverte à tous, c'est l'occasion de se rencontrer entre parents, habitants et membres de l'association, plus relâchés et décontractés lors de cette petite fête à thème. C'est également une formidable occasion de sortir avec ses enfants, qui adorent aussi s'amuser comme les grands !

A Pâques, c'est l'heure de la chasse aux œufs et aux poules… en chocolat bien sûr! Un moment bien évidemment très apprécié de nos petits.

Et pour fêter cette occasion, une tombola proposée aux parents permet de remporter une belle composition de chocolat.

Et toujours en fin d'année a lieu la fête des écoles où nos chères têtes blondes et brunes nous enchantent de leur prestation lors de leur spectacle en musique mis en scène par leurs maîtresses… chaque fois une journée pleine de bonne humeur où l'on peut être fier du travail accompli toute l'année par nos enfants…

Et nous avons plein de nouvelles idées à faire mûrir et mettre en place pour vous proposer toujours plus d'activités et de prestations… avec toujours pour but final d'offrir plus de plaisir, de savoir et de souvenir à nos enfants…

En conclusion, un grand merci à tous ! Avant tout aux membres actifs de l'association dévoués à la cause ; à la commune et employés communaux pour leur éternel soutien financier et technique ; aux parents aidants toujours très solidaires ; à nos conjoints bien entendu, patients et bien souvent mis à contribution ; à nos maîtresses investies qui ont à cœur de faire découvrir et d'enseigner tant de belles choses à nos enfants ; aux entreprises, artisans et commerçants de notre commune et d'ailleurs, dont les dons réguliers font en grande partie le succès de notre loto. Et surtout à vous, parents d'élèves et habitants de la commune qui faites, par votre présence fidèle et votre participation à nos manifestations la réussite de cette belle aventure qu'est l'AES... ■

Votre dévoué comité de l'AES

CROSS DE L'ÉCOLE : A VOS MARQUES, PRÊT, FEU, PARTEZ !

Le temps était clément le vendredi 17 octobre pour organiser le cross de l'école de Monnetier. Les 87 élèves de l'école couraient dans 8 courses de distances différentes en fonction de l'âge (de la PS au CM2). De 500 m à plus de 2Km, autour du stade et de l'espace de jeu, les enfants ont pu se surpasser.
Le vainqueur de chaque course s'est vu offrir une courge du jardin de l'école et chaque enfant s'est vu récompenser par un diplôme de participation.
Nous avons également élu dans chaque classe les plus beaux dossards.
La matinée s'est achevée par le verre de l'amitié.
Bravo à tous et à l'année prochaine.

La classe de GS – CP.

1 HEURE 30 DE BALADE

ENTRE CAMARADES, ET MÊME S'ILS N'ONT PAS ENCORE TOUS 3 ANS, ILS ÉTAIENT HEUREUX ET FIERS DE L'AVOIR FAIT !

Le lundi 10 novembre, les élèves de PS MS GS et CP de l'école de Monnetier Eglise avaient prévu une sortie en forêt. La météo leur a fait reporté la sortie au jeudi 13 novembre. Au départ de l'école des 2 Salèves, ils ont gravi le chemin de la Ripette pour suivre le sentier du Petit Salève en direction du crêt du chable.
Quel bonheur de voir les montagnes, le Grand Salève, le Môle, le Mont Blanc avec leurs écharpes de nuages! Quelle joie de deviner à travers les arbres le cour de l'Arve, de dominer la vallée et la cantine du Pont du Loup bien connue de nos écoliers. En chemin, ils ont cueilli des feuilles pour de futurs bricolages et les grands ont fait de la peinture aux couleurs de l'automne.
Les enseignantes remercient les parents et grands-parents qui nous ont accompagnés.

EN ROUTE AVEC SÉBASTIEN

Cette année, les élèves de notre école vont suivre une expédition polaire entre le Canada et l'Alaska. L'explorateur qui mènera l'expédition est Sébastien Dos Santos Borges, un homme déjà très expérimenté qui a fait d'autres expéditions dans le Grand-Nord en solitaire (ou presque). En effet, il part avec ses chiens de traîneaux pour rencontrer les peuples Inuits du Grand Nord mais aussi pour participer à la plus difficile course de chiens de traîneaux, la Yukon Quest, en février 2015.
Il est déjà venu deux fois dans notre école en septembre pour faire notre rencontre mais aussi pour nous présenter son matériel d'expédition et ses chiens. Il est très sympathique et très intéressant.
Il part avec plusieurs tentes : dans l'une d'elle, il peut mettre un petit poêle pour se réchauffer, l'autre ressemble à une tente igloo. Il les choisit en fonction de la météo et s'il y a trop de blizzard (ce vent froid des régions polaires), il dort sous son traîneau.
Pour dormir, il met 5 sacs de couchage. Dans la journée, il met plusieurs paires de chaussettes, des bottes, plusieurs paires de gants et de moufles, une grosse combinaison en plumes que Johan a essayée. On aurait dit un cosmonaute.

Il est parti en avion avec tout son matériel et ses chiens le 17 octobre. Depuis, on communique avec lui par Internet. Chaque semaine, on lui pose des questions et il nous répond. Il envoie des photos, des vidéos et il nous explique ce qu'il voit et ce qu'il fait.
Il ne rentrera en France qu'en avril ou en mai 2015, et il reviendra à l'école en juin pour nous présenter son film et nous expliquer tout ce qu'il a vu.

La classe des CE1-CE2

Le 25 septembre, Sébastien, l'explorateur que nous suivons cette année, nous a présenté les différentes races de chiens de traîneau qu'il possède : le Malamute d'Alaska, très puissant et très endurant ; le Groenlandais, musclé et massif ; le Husky de Sibérie, plus léger et le Husky d'Alaska, très rapide et un peu plus grand que le Husky de Sibérie. Il a même une petite louve, mais elle dormait et il a voulu la laisser tranquille.
Il nous a aussi expliqué que les chiens d'attelage étaient adaptés au froid grâce à diverses particularités : d'abord ses trois couches de poils (son duvet, la sous-couche et le poil de surface), puis leurs vaisseaux sanguins qui sont plus gros que les nôtres et enfin, la particularité de son museau qui lui permet de mieux réchauffer l'air. Mais parfois, quand la température est vraiment très basse, leurs défenses naturelles ne suffisent pas : il faut alors les aider à lutter contre le froid en utilisant des crèmes et des fourrures.
Sébastien, comme tous les mushers (conducteurs de traîneaux), attelle ses chiens deux par deux. Il part pour la Yukon Quest avec quatorze chiens. Chaque chien a sa place dans le traîneau : souvent, les plus puissants sont situés à l'arrière tandis que les « lead dog », à l'avant, guident les autres. Il paraît que les mâles sont plus puissants et que les femelles sont plus attentives aux ordres qu'on leur donne. C'est pourquoi Sébastien fait un mélange des deux pour composer son attelage.
Nous avons pu voir des chiens au comportement très différent : l'un aimait le contact avec les humains et l'autre était complètement effrayé (parce qu'il ne connaît que la course et la vie de chien de traîneau).
Nous lui souhaitons bonne chance, à lui et ses chiens, pour cette difficile épreuve qu'est la Yukon Quest.

La classe des CM1-CM2

Favorisez nos annonceurs

POMPES FUNÈBRES ET
MARBRERIE LAVERGNAT
56 ROUTE DE BONNEVILLE
74100 ANNEMASSE
Tél. : 04 50 37 12 98
Fax : 04 50 49 88 73
Mail : marbrerie-lavergnat@wanadoo.fr

MONUMENTS, CAVEAUX, RÉFECTION D'ANCIENS MONUMENTS, ARTICLES FUNÉRAIRES, PLAQUES PERSONNALISÉES, FLEURS ARTIFICIELLES

OUVERTURE DU LUNDI AU VENDREDI 9h30 -12h / 14h -18h.
FERMÉ LE MERCREDI APRÈS-MIDI

BRAND AUTO SERVICE
Division toutes marques

ERIC BRAND
Chemin du Moulin de Bas
74560 Ecuvillens-Saint-Ours
TEL : 06 65 06 71 31
brandautoservice@yahoo.fr

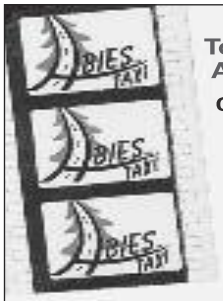

Toutes distances,
Assistances 7j/7
Gares / Aéroports
Restaurants, etc.
malade assis
Accepte
tout règlement

+33 (0)6 25 94 18 31

Conventionnée CPAM (VSL)
Hervé ROCH
303 rue des Ecoles
74930 REIGNIER
Taxi n° 1 La Muraz

contact@abiestaxi.com
www.abiestaxi.com

LA MURAZ - PNEUS

Neufs - Occasions- Rechapés
Achat - Vente - Pose

Jean-Pierre Dupont

Tél. 04 50 94 53 00
Fax 04 50 54 58 84
74560 La Muraz

CONTAT
Motoculture
Jardinage - Outillage - Particuliers et professionnels
Ferronerie - Métallerie - Automatisme
67, route de l'Ecolaz • BP 21 - 74930 REIGNIER
Tél. 04 50 43 41 02

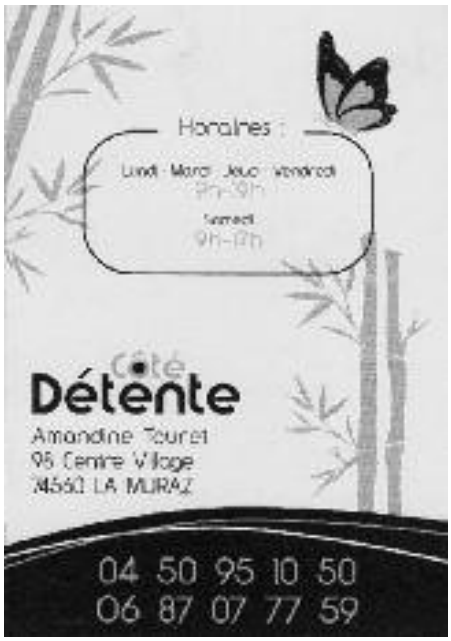

Maxim B rénovation

Travaux de rénovation
Port. : 06 07 914 215
Tél. : 04 50 36 65 68
Fax : 04 50 36 65 91

Zone artisanale 74560 Monnetier-Mornex

BAR - TABAC - LOTO - PRESSE - PMU
DU SOLEIL LEVANT
Tél. 04.50.31.30.25

Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi	7h - 20h
Mardi	7h - 13h30
Samedi	8h - 20h
Dimanche	8h30 - 13h30

réparation d'ouvrages d'art, béton projeté, sablage, consolidation de terrains, tirants, micro-pieux, lavage à haute pression
ZAE Pont du Loup 74560 monnetier-mornex
Tél. : 04 50 39 62 05
fax : 04 50 39 61 29

alpes ouvrages

Augustin et Vigny SARL
Maçonnerie - Carrelage - Isolation - Peinture
Neuf et rénovation

E.T.A MILANOLO
TRAVAUX AGRICOLES
& BATTAGE
74560 ESSERTS SALÈVE
Tél.+Fax 04 50 36 54 39
Christian Milanolo 06 87 71 00 44
Christophe Milanolo 06 87 71 80 45

Néo Recycling
Débarrasse: Cave Grenier Garage Atelier Bureau Hangar Entrepôt etc.
Devis Gratuit
Multiservices. Petits Travaux. Dépannage
Réparation et Vente d'imprimantes
Cartouches Jet d'encre et Laser
Pas réparer pas facturer
Vente de matériel divers d'occasion
Contact Maxime
Tel: 07 70 51 25 84
neorecycling@orange.fr
381 Impasse du pas de L'échelle 74560 Monnetier-Mornex
Tel: 04 50 39 64 03
SIRET: 430 626 885 00022

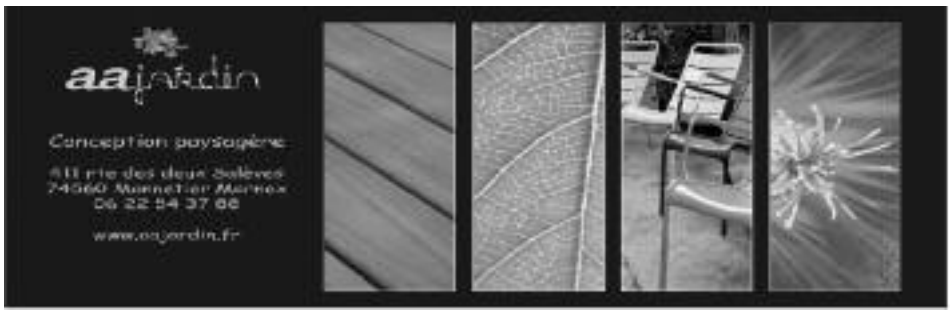
aajardin
Conception paysagère
611 rte des deux Salèves
74560 Monnetier Mornex
06 22 54 37 66
www.aajardin.fr

Allo Salève Ramonage
David Roullet - Ramoneur Agréé
RAMONAGE Cheminées
Foyer ouvert - Poêle - Insert
NETTOYAGE Chaudières
Bois - Pellets - Fuel - Gaz
Le SAPPEY
06 27 05 55 81
www.allosaleveramonage.fr

TMT
DIFFUSION
TÉLÉVISION - SON - ÉLECTROMÉNAGER
Vente - Installation
Dépannage et Réparation à domicile
www.tmtdiffusion.fr
Tél: 04 50 96 51 81 - Port: 06 88 91 13 48

RAPHOZ
Travaux METALLERIE
Tous types de soudure
Grille - Portail
Plomberie - sanitaire
Didier RAPHOZ
06.30.96.84.95

MARJO'LINE
COIFFURE
Féminin - Masculin
272, rue de la Marjolaine
74560 MORNEX
Tél. 04 50 36 53 13

SARL ANCHISI & FILS
Menuiserie, charpente, couverture
Fermeture volet roulant, porte de garage
Véranda aluminium ossature bois
• Elagage, abattage
• Débroussaillage
• Travaux forestiers
• Bois de chauffage
Ch. de la Chapelle - 74560 MONNETIER-MORNEX
Tél. 04 50 36 56 39 - Fax 04 50 36 53 29

adresses utiles

La Mairie est ouverte au public
1722 route du Salève
du mardi au vendredi de 14h à 18h. et le samedi de 9h à 12h.
Vous pouvez nous joindre par téléphone 04 50 39 60 12
par fax 04 50 39 63 75
par courriel accueil@monnetier-mornex.fr

Déchetterie de la Communauté de Commune Arve et Salève
1496 route des Rocailles - 74930 Reignier 04 50 43 42 03
Horaire d'ouverture :
Lundi – mardi – jeudi de 8h30 à 12h.
Mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.
Vendredi de 14h à 18h.
Samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h.
De mars à juin fermeture à 19h.

Transport à la demande « Proximiti"
Réservations par téléphone jusqu'à 2 heures avant le trajet : 0 811 280 257

La Poste : horaire d'ouverture
Chemin des Vérasses Mornex 3631
- Lundi : fermé
- Mardi - jeudi - samedi : 8h30 à 12h.
- Mercredi et vendredi : 14h à 17h.

Agence de Monnetier 04 50 39 60 00
561, route des Deux Salèves
Horaire d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h.

Gestionnaire de l'eau sur la Commune
Syndicat des Eaux, des Rocailles et de Bellecombe
Dépannage assainissement 06 77 04 19 50
Dépannage eaux 04 50 95 71 63 / 06 09 76 65 59
Maison Cécile Bocquet - 160 Grande Rue - BP 41- 74930 Reignier

Communauté de Communes Arve et Salève 04 50 43 46 14
(Transport scolaire, voirie, ramassage ordures ménagères)
Maison Intercommunale Cécile Bocquet
160 Grande Rue - BP 3 - 74930 Reignier

Pour tout problème de réception de la télévision 3990
relatif à l'abonnement au câble : Numéricable

Le numéro vert des emplois (en fin de contrat) 08 00 11 94 94
du lundi au vendredi de 9h à 19h.

Allô, service public 3939
La première réponse à vos questions administratives
• 0,12 Euros/m TTC à partir d'un poste fixe
Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h.

Impôts service 08 20 32 42 52

Assistant de service social : 04 50 43 44 94
Pôle médico-social - 391 Grande Rue - 74930 Reignier
Permanences en Mairie de Monnetier tous les mardis (sur rendez-vous).

Crèche des Miniloups : 04 50 95 58 63
1579 route des Bornes, Mme Ophélie Trocherie
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) 04 50 95 15 32
Contact sur la Commune :

Réseau de Gérontologie des cantons d'Annemasse et de Reignier
Foyer Logement « L'Eau Vive » - 2 place du Jumelage - 74100 Annemasse
Tél. avec répondeur : 04 50 39 89 25
Mardi de 9h à 12h, mercredi de 14h30 à 16h30 et samedi de 9h à 12h.

voir aussi la liste des associations sur le site :
www.monnetier-mornex-esserts.com

associations

AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL
Jean-Pierre MEGEVAND, Esserts-Salève 04 50 31 23 32

AMICALE DES PÊCHEURS DU VIAIZON
Jean-Marc ZAVALONNE, Pers-Jussy 04 50 94 45 06

AMIS DE MONNETIER www.amismonnetier.canalblog.com
Micheline Dussetier, Monnetier 04 50 39 29 46

AS DES AS assaleve@free.fr
Dominique MONNIER, Mornex 06 15 90 82 51

ASSOCIATION DES ÉCOLES DU SALÈVE aes.saleve@gmail.com
Béatrice DUCRET Mornex 04 50 31 37 93

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Sylvie ARRONDEL, Mornex 04 50 31 83 96

CANTINE ET GARDERIE DES LUTINS
www.cantinegarderiedeslutins.fr
Pascal BURGAT, Mornex 06 36 59 03 41

CHORALE ST-PIERRE-AUX-LIENS
Agnès BOVAGNE, La Muraz 04 50 94 51 12

C&G MUSIC coachandthegang@sfr.fr
Eric Vogel 06 28 08 32 50
www.coachandthegang.fr

DONNEURS DE SANG rhonealpes.dondusang.net
Maryse MURET, Mornex 04 50 36 53 62

E.M.A (école de musiques actuelles) 04 50 36 77 84
Esserts-Salève - www.ema-cours.com 06 62 62 26 74

ENSEMBLE VOCAL DU SALÈVE
Adeline GADOMSKI 06.62.54.90.65

LES ESSERTS-VOLANTS
Bernard PASQUIER, Esserts-Salève 04 50 36 57 56

FOOTBALL CLUB DES SALÈVES
Jean-Philippe SIGNE, Esserts-Salève 04 50 36 08 24

GOLF POUR TOUS 04 50 36 58 20
Alain RUFFIÉ, Esserts-Salève 06 71 10 53 48

LES JOYEUX LURONS DU SALÈVE (théâtre amateur)
Camille GROBON, Monnetier 04 50 39 60 75

PAROISSE CATHOLIQUE
Père Bruno HÉBERT, curé, Reignier 04 50 43 40 50
Fernand MAILLET-CONTOZ, Monnetier 04 50 39 47 66

RACINES ET PARTAGES
Aurore DELCEY, Esserts-Salève 04 50 39 37 01

SECOURS CATHOLIQUE
Hélène SÉRAPHIN, Mornex 04 50 36 51 76

SOCIÉTÉ DE CHASSE 04 50 39 60 73
Claude ESCAFFRE, Monnetier 06 07 10 08 03

TENNIS CLUB DES CARRIÈRES tc.carrieres@gmail.com
Florent MOURIER

TAMPI 6A'BORT (motocyclisme)
Loïc CARQUILLAT, Mornex 04 50 31 44 01

TOURISME ET LOISIRS tourismeloisirs74@gmail.com
Claudine GRIMM-DESCOMBES, Mornex

LES TROIS CLOCHERS (club des aînés)
Nicole ROUSSEAU, Monnetier 04 50 39 60 94

U.D.C.-A.F.N. et Autres Conflits
Fernand MAILLET-CONTOZ, Monnetier 04 50 39 47 66

UNION TEMPO ut.sibille@wanadoo.fr
Famille SIBILLE, Monnetier 04 50 92 61 48